

L'UQAM dans la Cité : la contribution du Service aux collectivités

Document présenté à
M. Yves Mauffette, vice-recteur à la Recherche et à la création de
l'Université du Québec à Montréal

Rédigé par l'équipe professionnelle du Service aux collectivités
Martine Blanc, Carmen Fontaine,
Lyne Kurtzman, Michel Lizée, Claire Vanier, Vincent van Schendel

Préambule

Ce plan de développement a été rédigé par l'équipe du Service aux collectivités (SAC) à la demande de monsieur Yves Mauffette, vice-recteur à la Recherche et à la création. Dans un premier temps, l'équipe du SAC a bénéficié de l'éclairage de deux membres du Comité des services aux collectivités (CSAC), Lise Gervais et Nicole de Sève. Au fil des mois, les échanges se sont poursuivis avec tous les membres du CSAC, des comités conjoints des protocoles UQAM-CSN-CSQ- FTQ et UQAM/Relais-femmes et du comité de concertation du domaine communautaire, ainsi que d'anciens membres du CSAC (Alain Dunberry, René Binette, Jean-Marc Fontan), afin d'entendre leurs points de vue, comme professeures et professeurs et groupes, sur les enjeux soulevés par la démarche en cours. Au cours de l'automne, Sylvie de Grosbois, adjointe au vice-recteur à la Recherche et à la création a aussi participé aux échanges. Le présent document, qui tient compte de ces échanges, a été reçu par les membres du CSAC le 31 janvier 2011 et par les membres de la Commission des études le 15 février 2011.

L'équipe professionnelle du Service aux collectivités

Martine Blanc, Carmen Fontaine, Lyne Kurtzman, Michel Lizée, Claire Vanier, Vincent van Schendel

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. La mission des services aux collectivités : le SAC, l'une de ses composantes.....	4
<i>1.1 La Politique des services aux collectivités</i>	<i>4</i>
<i>1.2 Les mécanismes institutionnels</i>	<i>5</i>
<i>1.3 Les protocoles et domaines structurés</i>	<i>8</i>
<i>1.4 Les projets réalisés dans le cadre du SAC et l'intégration dans la tâche des professeures et professeurs.....</i>	<i>8</i>
2. Le SAC : dynamique, articulation, exigences, retombées des projets	10
<i>2.1 L'identification du problème.....</i>	<i>10</i>
<i>2.2 Une relation appelant une structure de médiation</i>	<i>10</i>
3. Le SAC et la mobilisation des connaissances	14
4. Des réalisations importantes	16
<i>4.1. Les principales activités du SAC ces 10 dernières années : la recherche et la formation.....</i>	<i>16</i>
<i>4.2. Une évolution et une ouverture aux nouvelles problématiques</i>	<i>16</i>
5. Enjeux et orientations du SAC face à la réalité uqamienne et aux nouvelles demandes sociales.....	19
<i>5.1 Enjeux universitaires</i>	<i>19</i>
<i>5.2 Enjeux qui concernent le SAC et la collectivité.....</i>	<i>19</i>
<i>5.3 Plan de développement du SAC</i>	<i>20</i>
Conclusion.....	29
Liste des acronymes	31
Bibliographie	32
Annexe 1 : Politique des Services aux collectivités.....	35
Annexe 2 : Historique du SAC	39
Annexe 3 : Un très large éventail de problématiques sociales abordées depuis 5 ans....	42
Annexe 4 : Quelques pratiques partenariales marquantes	47

Introduction

Les sociétés ont des attentes de plus en plus grandes concernant la contribution des universités à leur bien-être économique, culturel, social, technologique, environnemental et intellectuel. Selon Carole Lévesque (2008), «des approches non linéaires, dialogiques, discursives et multidirectionnelles des connaissances menant à une appropriation des savoirs pluriels sont porteuses tant pour l'université que pour le milieu». Ces attentes, auxquelles l'UQAM a choisi de répondre dès ses premières années, trouvent écho dans les communautés universitaires. En effet, la recherche participative est maintenant, pour bien des professeures et professeurs, une façon naturelle de faire de la recherche. Selon une enquête commandée par l'Association francophone pour le savoir (Acfas) et réalisée par des professeurs de l'UQAM, une majorité des chercheuses et chercheurs québécois (61,8 %) considère en effet légitime que des associations cherchent à intervenir dans la recherche scientifique pour proposer de nouvelles recherches ou pour développer une expertise citoyenne¹.

De leur côté, les gouvernements appellent à une valorisation accrue du rôle des universités en tant que lieux de production et de transfert des savoirs pouvant servir la nouvelle économie et les innovations nécessaires pour la stratégie économique canadienne et la cohésion sociale. Ils leur demandent d'accroître les partenariats de recherche et les mécanismes de liaison avec les milieux afin d'optimiser l'utilisation des résultats des recherches dans tous les domaines scientifiques, dont les sciences sociales et les arts. La nouvelle notion de mobilisation des connaissances apparaît dans ce contexte comme un concept intégrateur des différentes façons de faire circuler les connaissances.

Certains organismes subventionnaires, dont le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), ont reconnu cet état de fait et ont renouvelé leur architecture de programmes afin d'améliorer les synergies entre les professeures et professeurs, les étudiantes et étudiants et les intervenantes et intervenants du milieu pour la production concertée et l'utilisation des connaissances issues de la recherche. La nouvelle configuration du CRSH en trois programmes-cadres, Talent, Savoir et Connexion, intègre des objectifs de mobilisation des connaissances au profit de la société à l'intérieur de chacun de ces programmes. Le programme connexion, pour ne relever que celui-ci, a pour objectifs : (1) de favoriser la diffusion multidirectionnelle des connaissances entre les chercheuses et chercheurs ainsi qu'entre le milieu universitaire et l'ensemble de la communauté, afin d'accroître les répercussions et les avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique; (2) d'améliorer l'accessibilité des connaissances en sciences humaines; (3) de nouer des liens entre les chercheuses et chercheurs et les personnes qui sont en mesure de coproduire ou d'utiliser les connaissances fondées sur la recherche et (4) d'appuyer la création de réseaux et d'outils conçus pour favoriser la réalisation de travaux d'érudition et rendre ceux-ci plus accessibles à divers publics (Herbert-Copley et Yasmien, 2010).

Selon le CRSH, la création de partenariats qui favorisent la production et le partage de connaissances permettra :

- d'augmenter l'impact de la recherche et de la formation en recherche au profit de la société;
- de réaliser le plein potentiel de la recherche de façon à générer des répercussions et à procurer des avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique.

¹ Yves Gingras et Jean-Louis Trudel (2008) *Enquête Acfas-CIRST sur la responsabilité sociale des chercheurs québécois*, Acfas, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), UQAM. Conclusions de l'enquête dévoilées lors de la Grande rencontre Science et société, Acfas, 12 et 13 novembre 2008. Site de l'Acfas, janvier 2010.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) proposeront aussi dès 2011 un nouveau programme de recherche en partenariat. Il est aussi permis de penser que le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ira dans cette direction dans les prochaines années.

Selon les organismes subventionnaires, la mobilisation des connaissances vise à garantir que tout le monde bénéficie des résultats de la recherche financée par des fonds publics. Elle peut se présenter sous plusieurs formes, mais son objectif est toujours de faire circuler les connaissances issues de la recherche entre les chercheuses et chercheurs ainsi qu'entre les chercheuses et chercheurs et la communauté. Les nouvelles stratégies déployées par ces organismes subventionnaires faciliteront la cocréation et l'utilisation des connaissances générées en plus de créer des réseaux et des outils de meilleures pratiques visant le partage et la mobilisation des connaissances.

Cette volonté de rapprochement dialogique de la recherche avec les communautés a constitué une tendance marquante de la sociologie américaine du début du XX^e siècle. Des chercheurs de l'École de Chicago ont induit l'idée d'un savoir fondé sur l'action par la création et l'usage de méthodes de recherche qualitative, où les répondantes et les répondants d'une recherche n'agissent pas seulement comme sujet empirique, mais également comme sujet analytique. Vers le milieu du siècle, dans un autre contexte, le psychologue Kurt Lewin, à qui l'on reconnaît généralement le titre de fondateur de la recherche-action, a découvert, comme le résume Lyne Kurtzman (1999, p. 49) que : «l'introduction de changements dans les habitudes, les comportements et les attitudes des individus au sein de populations données, pour réussir, doit résulter d'un processus groupal, de participation et de prise de décision impliquant les personnes en situation de jouer un rôle stratégique par rapport au problème à résoudre».

Aujourd'hui, différentes formes de rapprochement sciences et société sont proposées en Europe, dont les boutiques de sciences². Ces boutiques ont vu le jour aux Pays-Bas, au début des années 1970, dans le but d'aider les organismes à but non lucratif qui ont à résoudre des problèmes scientifiques. «Aidés par le personnel de l'université, ils avaient pour but d'accroître l'influence de la société civile dans les cercles académiques et de constituer de meilleurs liens entre groupes de citoyens et scientifiques» (p. 4). Depuis on retrouve ce type de structure dans plus d'une douzaine de pays européens. Au Brésil, s'est également développée depuis les années 1980 la formule des incubateurs universitaires, «dispositifs d'extension de l'université vers la communauté ou dans la société» (Fontan, 2007).

L'UQAM, par la création du Service aux collectivités (SAC) dans les années 1970, était donc partie prenante de cette nouvelle façon de penser la science et a joué un rôle précurseur dans le développement de la recherche partenariale actuelle. Cependant, cette approche arrimée à des processus collectifs d'innovation sociale a fait difficilement son chemin dans les universités. L'UQAM a été la première et demeure encore aujourd'hui la seule université à reconnaître et à assumer pleinement une mission de services aux collectivités, en offrant aux groupes sociaux un service distinct leur procurant un accès simple et direct aux ressources universitaires.³

L'une des façons de faire cet arrimage avec le milieu, et c'est celle qu'a choisie l'UQAM dès les débuts du SAC, est d'avoir un personnel professionnel apte à garantir que cet arrimage soit le plus

² (EUR 20877) *Les boutiques de sciences - La connaissance au service de la communauté*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004, 20 p.

³ Une unité s'apparentant au Service aux collectivités a existé de 1975 à 1987 à l'Université de Montréal. Sous le nom d'*Atelier de promotion collective*, l'unité, sous l'autorité d'un doyen, était rattachée à la Faculté de l'éducation permanente. Il y travaillait 4 professionnelles, professionnels temps plein à la coordination et une secrétaire. Un budget de 100 000 \$ était consacré aux dégrèvements de professeurs, professeuses et à d'autres services.

efficace possible autant pour la partie universitaire que pour les groupes sociaux. Selon des professeures et professeurs rompus au transfert des connaissances, un défi actuel pour les universités est de professionnaliser le transfert : «on en est rendu là, je pense, créer le métier d'agent de transfert, une sorte de médiateur entre les chercheurs et les utilisateurs» (Saint-Pierre, Céline, 2009). La création d'un programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique à l'INRS-Urbanisation Culture Société démontre clairement que cet arrimage est déterminant pour la bonne marche de ce type de partenariat. L'objectif de ce programme est «de former des spécialistes de l'interface entre la recherche sociale et l'action publique dans le champ des sciences sociales, par l'apprentissage d'une expertise scientifique et professionnelle en production, usage et mobilisation des connaissances»⁴. Si on crée un programme particulier pour pouvoir accompagner le partenariat c'est bien qu'il ne s'agit pas uniquement «de faire la liaison», mais qu'il y a des compétences propres à ce type d'activités. À ce titre, l'UQAM fut et est encore à l'avant-garde avec la mise en place et le maintien d'une unité administrative dédiée à des activités partenariales avec des groupes sociaux.

Le nouveau contexte de financement, qui fait place à la reconnaissance des bénéficiaires du partenariat et de la mobilisation des connaissances, est de bon augure pour le SAC. Ses valeurs et ressources institutionnelles, son expertise au niveau du transfert multidirectionnel des connaissances, ses liens étroits avec de nombreux groupes sociaux sont autant d'atouts qui donnent un avantage concurrentiel aux professeures et professeurs de l'UQAM. Quant aux étudiantes et étudiants, celles et ceux qui auront travaillé dans ce contexte se retrouveront mieux équipés lorsqu'ils seront sur le marché du travail, grâce à leur expérience avec le milieu de pratique. De plus, les rapports privilégiés du Service avec les groupes le mettent en contact avec des problématiques sociales nouvelles, avant qu'elles n'aient été identifiées ou fait l'objet d'analyses universitaires. Une pluralité de groupes collabore avec le Service aux collectivités : des groupes environnementaux, des regroupements autochtones, des groupes jeunesse, des groupes d'aidants de proximité, etc. Avec ces groupes se sont développés au fil des ans des projets porteurs, dont certains sont présentés à l'annexe 3.

Ce rôle de veille active des problématiques sociales émergentes est majeur car il donne généralement lieu à des développements ultérieurs en termes de production de connaissances nouvelles et d'innovations sociales. Rappelons l'obtention par l'UQAM, dans un passé encore récent et grâce à l'expertise du SAC, de deux infrastructures d'Alliances de recherches universités-communautés (ARUC) dès la première année de la mise en œuvre de ce programme du CRSH.

Rappelons, en terminant, l'affirmation par le Gouvernement du Québec du rôle irremplaçable pour la société québécoise des groupes communautaires :

... par sa présence continue dans divers milieux, par son regard sur la problématique sociale et par son habileté à innover et à concevoir des interventions et des services spécialisés, complémentaires ou alternatifs pour la population, le mouvement communautaire a fourni à la société québécoise un pôle dynamique de son développement. (Gouvernement du Québec, 2001, p. 19)

... par leur capacité à répondre rapidement et de façon différenciée à divers besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes, par leur capacité à traiter des problèmes personnels ou sociaux complexes et par leur rapport empathique avec les personnes qui s'adressent à eux, les organismes communautaires se sont taillé une place importante dans nos ressources collectives. (Gouvernement du Québec, 2001, p. 20)

⁴ Voir <http://www.inrs.ca/Francais/Annuaire/maitrise-pratiquerechercheactionpublique-3086.htm>.

1. La mission des services aux collectivités : le SAC, l'une de ses composantes

1.1 La Politique des services aux collectivités

La Politique no 41, adoptée par l'UQAM en 1979 (voir le texte de la Politique à l'annexe 1) reconnaît l'existence d'une mission universitaire distincte mais intégrée aux autres missions universitaires d'enseignement, de recherche et de création, identifiée sous l'expression «services aux collectivités». Par «les services aux collectivités», on désigne :

l'ensemble des activités de l'Université qui favorisent une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation de ses ressources humaines, scientifiques et techniques, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir.

Les groupes visés par la Politique y sont spécifiés :

les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les groupes de femmes, les syndicats, les comités de citoyennes, citoyens ou autres groupes apparentés non gouvernementaux qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel, environnemental et communautaire.⁵

La formulation de la Politique, ainsi que l'expérience des 30 dernières années⁶, nous amènent à apporter quelques précisions :

- Les organismes visés par la Politique sont des associations (de travailleuses et travailleurs, de citoyennes et citoyens, de résidentes et résidents, de femmes, etc.). Il s'agit de «groupes sociaux» porteurs de besoins collectifs et engagés dans l'action dans une logique de promotion collective.
- L'UQAM a ainsi choisi historiquement d'appuyer le développement, le transfert et la diffusion des connaissances en lien avec le monde associatif, reconnaissant d'emblée la spécificité des préoccupations, modes d'action et de production des connaissances avec ces milieux.
- L'ouverture sur le milieu se décline de différentes façons à l'UQAM : les entreprises privées et publiques sont notamment soutenues et accompagnées par le Service des partenariats et du soutien à l'innovation (SePSI) ainsi que par le Service de formation continue. Plusieurs projets sont également réalisés directement avec des chaires, instituts ou facultés. Les milieux associatifs, de par leur culture, leurs préoccupations, leur mode d'organisation et leur logique d'action, sont davantage impliqués dans une démarche partenariale particulière, soit celle qui a cours au SAC.
- Ceci dit, dans le cadre de projets et d'activités soutenus par le SAC et réalisés avec des groupes sociaux dans une dynamique de promotion collective, rien n'empêche – et cela s'est souvent vu dans le passé – d'y intégrer des représentantes et représentants d'organismes publics et privés.
- La désignation des groupes cibles de la Politique comme étant «associatifs» a une implication importante au regard du type d'activités réalisées puisqu'une association regroupe par définition des membres; donc, une activité conjointe menée avec des professeures et professeurs universitaires vise en définitive à rejoindre les membres de cette association – et

5 http://www.instances.uqam.ca/politiques/Politique_41.html#haut reproduit en annexe.

6 Un historique du SAC se trouve en annexe.

les populations avec lesquelles elle travaille, dans une perspective de prise en charge, d'autonomisation (ou empowerment) et de changement. Il s'agit de répondre à un besoin collectif.

- Le contact avec ces organismes et les populations visées constitue souvent une mine d'or pour les professeures et professeurs. De fait, même quand un organisme frappe à la porte du SAC sans argent – ce qui est très fréquent – il ne vient pas seulement demander un service ou une ressource : il vient « offrir » son expertise ainsi que l'accès à des préoccupations, à un milieu et à des problématiques en émergence. Il y a là une source spécifique de construction de connaissances, et un retour vers l'université sous différentes formes : dans la formation académique des étudiantes et étudiants, dans l'identification et l'articulation de problématiques nouvelles, etc.

1.2 Les mécanismes institutionnels

La Politique prévoit un certain nombre de mécanismes institutionnels et de ressources pour assurer la réalisation de ses objectifs.

- Le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM constitue un fonds de recherche réservé aux projets de services aux collectivités menés en partenariat avec les groupes visés par la Politique. Il est constitué d'une enveloppe annuelle d'environ 50 000 \$.
- Une banque de 20 dégrèvements pour des activités de formation réalisées dans les organismes partenaires. Il s'agit en fait d'affectation d'enseignement : la professeure ou le professeur recevant le dégrèvement donne un cours, mais à l'extérieur de l'université, selon des modalités, un horaire et une pédagogie décidés conjointement avec l'organisme. Le matériel pédagogique alors construit peut ensuite être utilisé dans le cadre de ses cours réguliers à l'université, ainsi que par le groupe dans le cadre de ses propres activités de diffusion, formation ou mobilisation des connaissances. Depuis près de trois ans, trois dégrèvements par année sont utilisés comme dégrèvement à des fins de recherche réalisés en partenariat.
- La composition et le mandat du Comité des services aux collectivités (CSAC) sont régis par l'article 7.8 du Règlement no 2 de régie interne (voir annexe 1). Le CSAC est composé de façon paritaire de représentantes et représentants de groupes visés par la Politique et de professeures et professeurs de l'UQAM (un par faculté). Les représentantes et représentants des groupes posent leur candidature, qui sera par la suite discutée et validée par le CSAC. À ces personnes s'ajoutent une représentante de Relais-femmes, et une représentante ou un représentant des syndicats, identifiés au sein du comité conjoint de leur protocole respectif. Dans le cas des représentantes et représentants facultaires, le Secrétariat des instances se charge du processus de nomination. Le CSAC remplit plusieurs fonctions dont celle de recommander à la Commission des études (CE) des axes de développement et des priorités annuelles en matière de services aux collectivités et de lui soumettre toute autre recommandation relative aux services aux collectivités. Le CSAC agit aussi comme jury pour l'évaluation des projets de recherche déposés dans le cadre du volet 2 du PAFARC, jugeant à la fois de la pertinence sociale, de la qualité scientifique et de la qualité du partenariat. Il octroie également les demandes de dégrèvement des professeures et professeurs pour des activités de formation ou de recherche réalisées avec les organismes demandeurs.

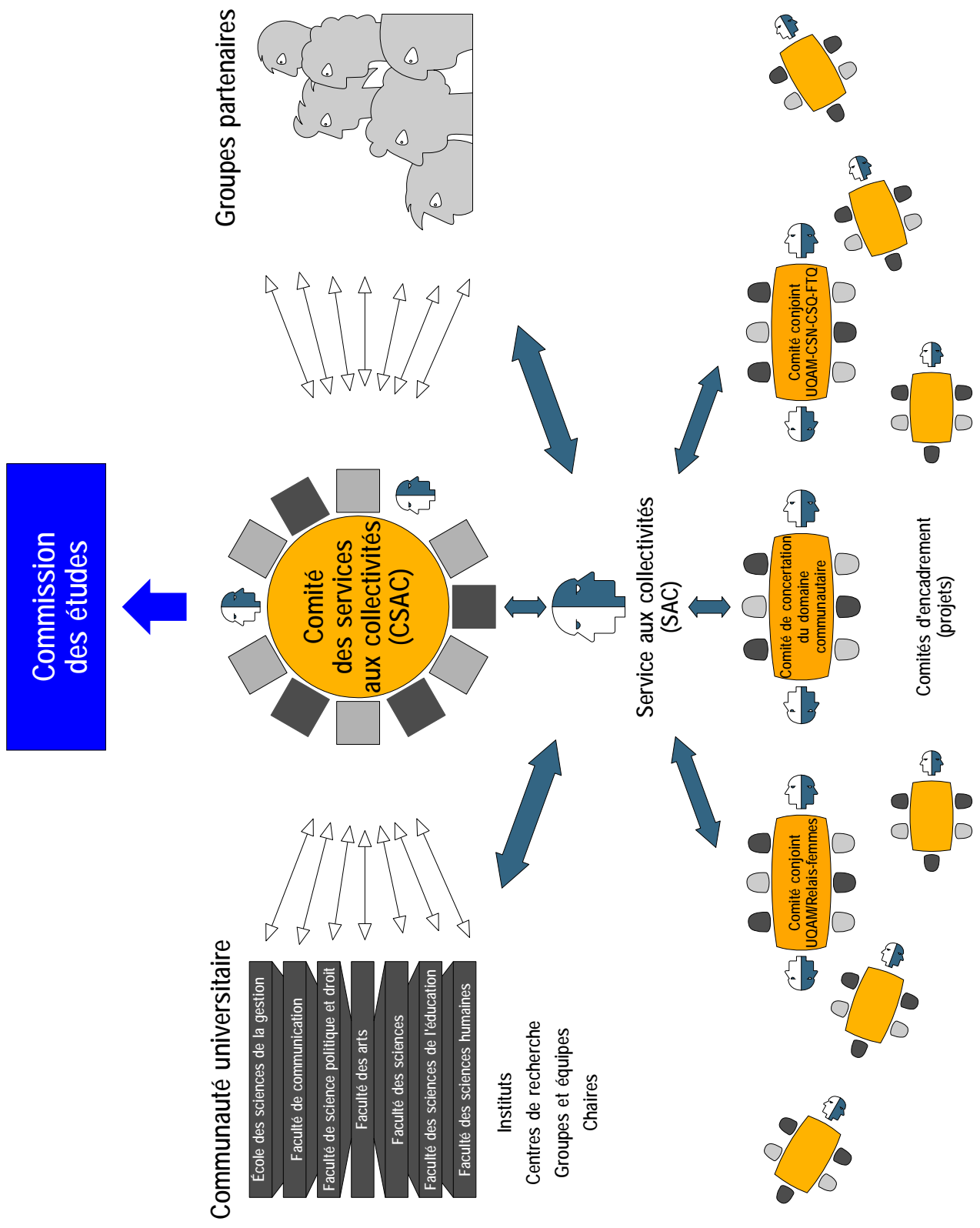
- Le Service aux collectivités (SAC), unité administrative de soutien à la Politique des services aux collectivités.

«Cette fonction de soutien à la promotion collective a pour objet de rendre accessibles aux regroupements autonomes des populations visées, des ressources humaines et techniques de l'Université dans le cadre d'activités de formation, de recherche et de création. (...) Ces pratiques éducatives universitaires reconnaissent ces groupes autonomes comme partenaires éducatifs dans la définition des objectifs, des contenus, de la démarche et du mode de diffusion des activités de formation, de recherche, de création ou autres devant être réalisées» (Politique des services aux collectivités, article 6.1)

Le Service aux collectivités joue ainsi plusieurs rôles :

- Un rôle d'accueil des demandes des organismes externes éligibles : identification des ressources universitaires intéressées par la question soulevée, soutien au démarrage d'un projet, mise sur pied d'un comité d'encadrement, pour un projet de longue durée, montage du projet (réinterprétation du besoin et du problème à résoudre, définition des objectifs et des étapes du projet, recherche de financement, etc.).
- Un rôle de coordination et de suivi des projets une fois ceux-ci engagés.
- Un rôle de soutien aux instances partenariales : CSAC, comités conjoints des deux protocoles, comité de concertation des groupes communautaires, comité d'encadrement d'un projet de recherche ou de formation. Ce rôle implique de préparer et d'animer les réunions, de collaborer aux diverses étapes du déroulement des projets et d'appuyer ces comités dans les réflexions stratégiques qui y sont menées.
- Un rôle administratif de collecte de l'information sur les projets réalisés et d'acheminement de cette information aux différentes instances de l'UQAM et aux partenaires externes.

Le graphique de la page suivante permet de visualiser les acteurs impliqués dans la mise en place de ces mécanismes institutionnels.



1.3 Les protocoles et domaines structurés

Dans les premières années du SAC (voir l'annexe 2), deux ententes importantes ont été établies entre l'UQAM et certains des groupes visés par la Politique, ententes qui ont conduit à la signature de protocoles de collaboration : l'un avec les centrales syndicales (CSN-CSQ-FTQ), l'autre avec Relais-femmes, lequel représente un nombre important et diversifié de groupes de femmes. Chacun de ces protocoles prévoit l'existence et l'animation d'un comité conjoint (UQAM-CSN-CSQ-FTQ ; UQAM/Relais-femmes). Ces comités regroupent, de façon paritaire, des professeures et professeurs de l'UQAM et des représentantes et représentants des organismes partenaires et se réunissent quelques fois par année de façon à porter un regard d'ensemble sur les activités réalisées et à identifier de façon proactive des préoccupations et des pistes de travail pouvant donner lieu à des projets.

À ces deux domaines s'est ajouté le domaine communautaire, avec qui a été mis sur pied un comité de concertation, largement inclusif et qui permet un arrimage potentiel avec bon nombre de groupes communautaires et à but non lucratif. Ce comité se réunit selon la même philosophie paritaire que les autres structures. Les organismes communautaires membres, s'ils jouissent d'un ancrage profond dans leur milieu, et à ce titre peuvent légitimement affirmer faire écho aux préoccupations de plusieurs organismes et de leurs membres, ne peuvent cependant représenter l'ensemble des organismes communautaires et à but non lucratif visés par la Politique des services aux collectivités.

Rappelons qu'une bonne majorité de groupes avec lesquels nous travaillons ne siègent pas à ces comités. Ainsi, les projets soutenus par le SAC peuvent provenir de divers organismes communautaires, de groupes de femmes et de syndicats non affiliés.

1.4 Les projets réalisés dans le cadre du SAC et l'intégration dans la tâche des professeures et professeurs

La tâche des professeures et professeurs à l'UQAM comporte trois composantes : la recherche, l'enseignement et le service à la collectivité, autrefois nommé services à la communauté. La mission des services aux collectivités se voulant «distincte mais intégrée» aux autres missions universitaires de recherche et de formation, la plupart des activités réalisées par les professeures et professeurs dans le cadre des services aux collectivités sont intégrées à leur tâche. Au SAC, quatre types d'activités ont historiquement été développés dans le cadre de la Politique, soit la recherche, la formation, la diffusion-vulgarisation et la consultation-expertise.

- Une *recherche* soutenue par le SAC est une recherche à part entière, soumise aux mêmes critères de qualité scientifique et qui fait partie de la composante recherche ou création de la tâche professorale. Les résultats des recherches sont publics et les chercheuses et les chercheurs peuvent les utiliser à des fins de publications scientifiques ou dans leur enseignement. De plus, dès le début du projet, la question de la diffusion dans le milieu est discutée. Cela peut prendre différentes formes : soirée spéciale, assemblée générale des membres, assemblée publique, etc. Comme le souligne Frédéric Lesemann (2003, p. 27) présentant la conception de Limoges (1996) du partenariat de recherche (conception qui rejoint celle de la recherche soutenue au SAC) : «la recherche en situation de contextualisation ne cesse de résoudre des problèmes théoriques fondamentaux si l'on veut, mais dans une visée de réalisations pratiques [...] il ne s'agit pas de transférer à des utilisateurs [...] des résultats produits en milieu de recherche; il s'agit plutôt de recherches qui trouvent une destination

sociale parce que, dès l'origine et tout au cours de la conduite du travail, sont impliqués la variété des acteurs intéressés».

- Une activité de *formation* soutenue par le SAC et pour laquelle le CSAC a octroyé un dégrèvement d'enseignement crédité permet aux professeurs et professeurs de donner une formation dans un organisme partenaire, dans les locaux choisis par celui-ci, selon des modalités, une pédagogie et un rythme convenus conjointement. Il s'agit davantage d'une affectation d'enseignement (puisque le cours est donné) qui se trouve dans la composante *enseignement* de la tâche professorale.
- Les activités de *diffusion-vulgarisation* sont des activités ponctuelles, qui se présentent souvent sous forme de conférence, d'animation, de journées d'étude, de vidéo, etc. Ces activités peuvent dans certains cas mener à des projets de plus grande envergure, de recherche ou de formation. Ces activités font partie de la troisième composante de la tâche des professeurs et professeurs.
- Les *consultations-expertises* sont, elles aussi, des activités ponctuelles qui demandent à la ressource universitaire de donner un avis sur un sujet précis. Il ne s'agit pas ici d'activités avec un suivi important comme c'est le cas pour les autres activités. Cette catégorie entre également dans la troisième composante de la tâche des professeurs et professeurs.

L'appellation de cette troisième composante sous le vocable de «service à la collectivité», dans la convention collective SPUQ-UQAM, peut porter à confusion car on y associe souvent les activités réalisées avec le Service aux collectivités. Dans les faits, tel que présenté au schéma de la Figure 1, les projets soutenus par le SAC correspondent aux trois composantes de la tâche des professeurs et professeurs, soit la recherche, la formation et le service à la collectivité

LES 3 COMPOSANTES DE LA TÂCHE PROFESSORALE

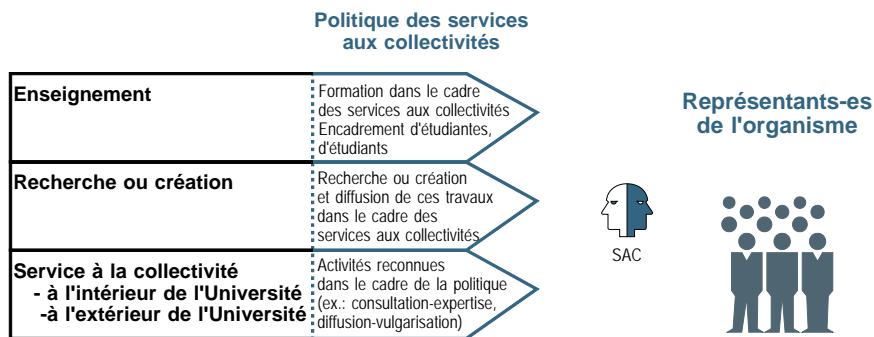


Figure 1. L'intégration des activités réalisées dans le cadre de la Politique des services aux collectivités dans la tâche professorale à l'UQAM

Si les activités conduites dans le cadre du SAC ont un impact direct sur les organismes avec lesquels elles sont réalisées, elles ont aussi un impact sur les activités académiques. Elles permettent notamment un arrimage entre l'enseignement universitaire et les connaissances et expertises du milieu, une intégration plus rapide de ces connaissances dans le cursus universitaire, le développement de nouveaux cours et de nouvelles méthodes pédagogiques, le développement de projets de recherche, l'accès à des subventions externes, ainsi que la production de publications et conférences scientifiques.

2. Le SAC : dynamique, articulation, exigences, retombées des projets

Le SAC offre aux organismes une porte d'entrée qui facilite l'accès aux ressources universitaires. Cela permet aussi aux professeurs et professeurs d'établir un arrimage plus facilement avec le milieu. À partir du moment où une demande est entendue, l'agente ou l'agent de développement peut mettre en branle un processus de contact et établir une première rencontre avec les ressources universitaires identifiées, ou encore rediriger la demande si celle-ci ne cadre pas avec le mandat du SAC.

2.1 L'identification du problème

Un projet part de l'identification d'un problème (d'une situation problématique) sur le terrain et de la volonté des acteurs concernés d'y trouver une solution. Il ne s'agit pas uniquement de «répondre à une demande». L'identification de la situation et des pistes de travail doit dès lors faire l'objet d'un travail conjoint entre les actrices et acteurs de l'organisme partenaire, la professeure ou le professeur et les étudiantes et étudiants qui y travailleront. L'étape du diagnostic préliminaire est très importante dans tout projet mené au SAC. La façon d'atteindre l'objectif est aussi objet de discussions communes, ainsi que toutes les autres étapes d'un projet. En principe, lorsqu'il s'agit d'un projet de recherche, il ne se termine pas avec le dépôt d'un rapport de recherche : la diffusion ou le transfert auprès des membres du groupe ou auprès des populations visées fait partie intégrante de la démarche. Lorsqu'il s'agit d'une formation à des groupes, la démarche ne se satisfait pas d'un temps de cours et d'échanges en classe, elle implique le développement conjoint d'outils ou d'instruments d'intervention qui pourront être utilisés de manière indépendante par l'organisme partenaire.

2.2 Une relation appelant une structure de médiation

Un projet au SAC est réalisé dans une dynamique où interviennent plusieurs acteurs :

- Les ressources professorales et étudiantes associées au projet
- Les représentantes et représentants de l'organisme partenaire
- Les membres de l'organisme ou les populations visées par le projet auquel le projet s'adresse en définitive;
- La personne affectée à la coordination (agente ou agent de développement ou coordonnateur du SAC)

Cette relation est illustrée par la figure ci-dessous.

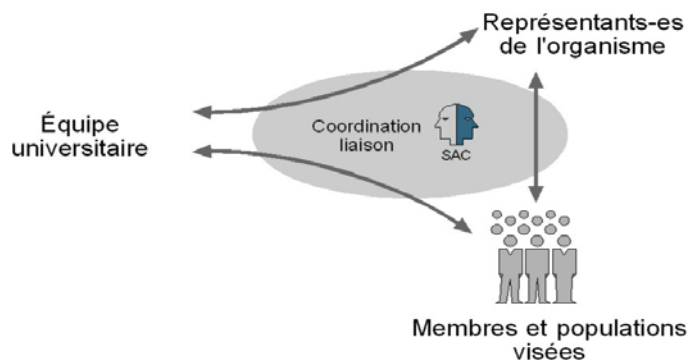


Figure 2. Une structure de médiation

Le comité d'encadrement

Cette relation partenariale appelle une coordination à toutes les étapes charnières d'un projet. C'est pourquoi un comité d'encadrement (ou comité de suivi) est mis sur pied pour chaque projet : celui-ci réunit le ou les représentants de l'organisme, l'équipe universitaire (professeurs-res et étudiants-es associés au projet) et la personne affectée à la coordination (un agent ou une agente de développement ou coordonnateur du SAC). Ce comité répond au premier défi exprimé par Carole Lévesque (2008, p. 5) : sans médiation ni structure de médiation le rapprochement ne peut se faire.

Le premier défi est justement de définir ce que l'on entend par rapprochement. Depuis 30 ans, dans le cadre du SAC, la définition du rapprochement est en fait l'instauration d'un dialogue entre les partenaires universitaires et les groupes, où chacun des partenaires est vu comme ayant une expertise à offrir, des compétences à partager et un but commun à atteindre. Cette relation étroite entre les partenaires est primordiale. Il ne peut y avoir de relation partenariale si seule une des parties se sent concernée, si le groupe, par exemple, se sent considéré comme un «terrain» de recherche et non comme un acteur à part entière, ou si le professeur sent qu'on le requiert comme consultant. Le terme même de partenariat implique un va-et-vient entre le milieu et l'université qui n'est possible que dans le cadre d'un partenariat qui assure une relation égalitaire et de confiance entre les partenaires.

La plupart du temps, le travail d'arrimage se déroule harmonieusement, mais certaines tensions peuvent survenir, comme dans tout travail où deux cultures sont appelées à se rencontrer autour d'un projet commun. Il faut dès lors arbitrer les différences, conjuguer les forces de chacune des parties, identifier les sources de blocages et les solutions possibles, chaque partie ayant des savoirs propres, des contraintes, des temporalités et des perspectives différentes.

Dans tous les cas, la démarche enclenchée par le biais du comité d'encadrement assure le dialogue entre les savoirs des parties en présence. À l'instar du groupe de recherche Médias et santé de l'UQAM (Renaud et Elissalde, 2010, p. 412), ce partenariat reconnaît non seulement les connaissances scientifiques, (dites formelles) mais aussi celles dérivant des pratiques et des expériences des partenaires (dites tacites).

Si les populations visées ne font pas nécessairement partie du comité d'encadrement, les activités doivent toujours être pensées en termes de contacts avec celles-ci, tant pour aller chercher leurs connaissances et perceptions des problèmes que pour s'assurer des retombées dans l'action. Les populations visées ne sont en effet pas seulement utilisatrices d'un savoir produit en dehors d'elles : elles sont aussi détentrices d'une partie des connaissances qui doivent être mobilisées dans le cadre d'un projet en partenariat et sont donc coproductrices de ce savoir. Le comité d'encadrement doit notamment veiller à s'assurer du contact avec ces populations, à une ou l'autre des phases du projet.

Le travail de coordination

La personne à la coordination constitue donc un rouage important de l'interface entre les parties. Son travail comporte certes un aspect administratif : convocation des réunions, rédaction des comptes rendus, suivi des décisions, contribution à l'organisation des activités, etc. Mais il va beaucoup plus loin. Il consiste à s'assurer que le projet est défini conjointement et répond aux attentes et contraintes de chaque partie, et qu'il y aura des retombées tant dans le milieu concerné qu'à l'université, notamment en termes de production de connaissances et de formation des étudiantes et étudiants. La personne à la coordination doit favoriser le climat de confiance qui

est nécessaire au développement des travaux. Pour cela, elle doit voir à ce que soient abordées les questions de pertinence sociale et de validation scientifique.

Ainsi, le rôle des personnes affectées à la coordination est crucial. Elles sont à la fois des médiatrices, traductrices, facilitatrices, conseillères et gestionnaires, en plus de remplir des fonctions d'accueil, de rapprochement, de suivi et de liaison, dans le respect de l'ensemble des parties impliquées. Elles peuvent également être appelées à intervenir, à la demande des parties, sur le contenu des activités (animation, rédaction, présentation, etc.) pour faciliter l'arrimage et l'atteinte des objectifs.

Ce travail d'accompagnement requiert des habiletés de communication et une polyvalence permettant d'être à la fois à l'aise avec les professeures et professeurs et les représentantes et représentants de l'organisme partenaire. Il implique aussi d'avoir une sensibilité aux préoccupations de l'ensemble des parties et d'être reconnu par celles-ci comme étant légitime.

Des projets différents, une approche globale

Le type de projets peut être très varié (recherche, formation, diffusion-vulgarisation, consultation-expertise) et de durée variable (quelques mois à plusieurs années). Souvent, une collaboration revêt plusieurs formes : une consultation peut donner lieu à une conférence, puis à une formation structurée, qui, en mettant la professeure ou le professeur en contact direct avec les membres de l'organisme, permet d'identifier un nouveau problème à résoudre – une problématique en émergence - et une nouvelle recherche. Avec le temps, et la chimie s'installant entre le partenaire universitaire et le partenaire du milieu, un projet de plus grande envergure peut prendre forme et être soumis à des organismes subventionnaires.

Selon les projets, les professeures et professeurs et les groupes, mais aussi selon les thèmes abordés et les besoins identifiés, différentes approches, méthodologies et perspectives théoriques peuvent être déployées. Les formations empruntent aux méthodes actives de l'andragogie qui considèrent les acquis expérientiels des participantes et des participants; les recherches sont souvent menées selon le mode de la recherche-action; mais chaque projet définit son cadre de travail. Certaines activités peuvent relever de façon exclusive de l'un ou l'autre des partenaires (sondage des besoins de formation, rédaction d'un article dans le journal de l'organisme ou d'un article scientifique, élaboration d'outils de formation, par exemple).

L'approche appliquée au SAC tend vers le modèle «Accompagnement-formation-recherche pour la mobilisation des ressources», présentée par Lise Gervais, de Relais-femmes, au Forum *Les savoirs féministes, un bien commun*⁷ ?

⁷ Forum organisé par le Service aux collectivités, l'IREF et Relais-femmes, le 28 janvier 2010 à l'UQAM.



Figure 3. Accompagnement-formation-recherche pour la mobilisation des ressources

La circularité de ce modèle constitue une illustration intéressante de ce vers quoi tend l'approche au SAC, qui relie recherche, formation et action. Toutefois, le modèle inclut ici l'accompagnement dans l'application des résultats de la recherche et de la formation, ainsi qu'un suivi des suites au projet, qui pourrait conduire à l'identification de nouveaux besoins, qui pourrait conduire à un nouvel objet de recherche. Or, s'il existe des projets soutenus par le SAC qui suivent cette circularité, jusqu'à conduire à de nouvelles recherches, ce n'est pas le cas de tous, soit parce que le besoin du partenaire n'est pas de cet ordre, ou encore, plus souvent, que ses disponibilités et ses ressources ne sont pas suffisantes.

Par ailleurs, le modèle de Relais-femmes n'accorde peut-être pas autant d'importance que le font les professionnelles et professionnels du SAC à la préparation des projets. Prendre le temps de préparer les projets avec en tête certains paramètres comme l'appariement adéquat des partenaires, la compatibilité des intérêts et des langages et la planification d'un lieu commun d'exercice du partenariat, le comité d'encadrement est l'un des fondements de la pratique partenariale appliquée au SAC.

Un cadre paritaire et démocratique

Les activités conduites dans le cadre du SAC sont ainsi réalisées, à tous les niveaux, selon un partenariat paritaire et égalitaire. Qu'il s'agisse de la composition des instances (CSAC, comités conjoints des protocoles et comité de concertation) ou du fonctionnement des projets (entente sur les objectifs et le cadre de travail), les groupes et organismes visés par la Politique des services aux collectivités sont systématiquement associés à la définition des orientations stratégiques, des priorités, des besoins et au déroulement des projets et activités.

3. Le SAC et la mobilisation des connaissances

Le concept de mobilisation des connaissances est apparu progressivement dans les années 1990 et a gagné en popularité avec la croissance de la demande sociale et au fur et à mesure que les agences gouvernementales et les organismes subventionnaires en ont fait valoir les avantages sociaux, économiques, culturels ou politiques.

Cependant, il existe des débats scientifiques sur la définition du concept. Le rapport du groupe de travail sur la mobilisation des connaissances à l'UQAM (Monique Brodeur et *al.*, 2009, p. 7) cerne ainsi la mobilisation des connaissances, reprenant les termes du rapport de l'AUCC en 2008 :

Les universités créent et mobilisent le savoir en collaboration avec les gouvernements, les collectivités, les organismes à but non lucratif, les entreprises privées et des partenaires étrangers, et souvent grâce au soutien de ceux-ci. Le savoir généré par les universités dans le cadre de ces partenariats est diffusé auprès de la population de multiples façons : publications, présentations, consultations d'experts, services et activités communautaires, contributions à l'élaboration des politiques publiques, activités de développement socioéconomique, valorisation de la recherche universitaire, etc. Bien que certaines de ces activités soient plus courantes ou mieux connues que d'autres, toutes contribuent à la transmission et à l'application efficace du savoir au sein de la société canadienne et dans le monde. Les nombreuses formes que prend la mobilisation du savoir créé par les universités procurent des avantages substantiels aux individus, aux collectivités, aux villes, aux provinces, aux régions, au pays et au monde entier. En outre, n'importe quel pays peut tirer un avantage concurrentiel considérable de l'application des résultats de la recherche universitaire dans divers secteurs. (AUCC, 2008, p. 71)

Cette définition du concept n'est cependant pas très précise.

Dans un document de travail préparé pour une conférence du CRSH, Ben Levin (2010) définit la mobilisation des connaissances comme : "Knowledge Mobilization is ... getting the right information to the right people in the right format at the right time, so as to influence decision-making. Knowledge Mobilization includes dissemination, knowledge transfer and knowledge translation."

Le CRSH, pour sa part, définit la mobilisation des connaissances comme le fait de : «Transformer les connaissances en actions concrètes dans l'intérêt commun du plus grand nombre possible» et souligne que «son essence est liée à l'échange de renseignements par divers intervenants, ce qui entraîne un impact intellectuel, social ou économique.»⁸

8 cf : « Le concept de mobilisation des connaissances n'est certainement pas nouveau et, de diverses manières, il est lié à des concepts établis tels que l'« extension » et à des concepts utilisés dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des sciences de la santé tels que le « transfert de connaissances et de technologie » ainsi que l'« utilisation des connaissances ». Les expressions « mobilisation des connaissances » et « knowledge mobilization » ont fait leur apparition dans les publications à la fin des années 1990, surtout dans le domaine de l'éducation. Il existe des débats scientifiques sur les nuances et les définitions de ce concept, mais son essence est liée à l'échange de renseignements par divers intervenants, ce qui entraîne un impact intellectuel, social ou économique. Cela peut se manifester chez des chercheurs de différentes disciplines – notamment des étudiants – ainsi qu'entre les universités et la communauté en général. Le lien existant entre la mobilisation des connaissances, ainsi que les résultats et les impacts est beaucoup plus qu'une simple question « de cause et d'effet » : il est plutôt plus récursif. On a récemment suggéré que le concept d'innovation sociale puisse comprendre les types de résultats et d'impacts qui sont liés à la mobilisation des connaissances en sciences humaines. Le fait que les sciences humaines soient liées à la mobilisation des connaissances

Lise Renaud et Jérôme Elissalde (2010), du Groupe de recherche Médias et santé de l'UQAM, dégagent deux processus dans leur démarche de partenariat : la mobilisation des connaissances et la valorisation des connaissances.

(...) La mobilisation des connaissances considère importantes toutes les formes de connaissances, qu'elles soient le fruit de la recherche ou de l'expérience pratique. L'objectif ultime est l'intégration de celles-ci dans divers milieux. La mobilisation des connaissances passe par différentes étapes d'identification, d'analyse, d'organisation et de partage des besoins et des ressources. Elle ne fonctionne pas exclusivement selon un modèle d'offre et de demande, visant plutôt à créer des points de jonction entre les acteurs afin que les échanges et les rencontres suscitent une reconnaissance mutuelle des expertises et impulsent l'évolution des pratiques. La mobilisation des connaissances existe seulement si celles-ci sont accessibles et circulent. (p. 415)

La valorisation des connaissances correspond à leur mise en valeur afin que des individus et leur organisation puissent avoir accès aux données pertinentes dans le cadre de leurs projets, se les approprient et les incorporent dans leurs pratiques en tant que décideurs, intervenants, producteurs, gestionnaires, cliniciens (...)

La valorisation est importante pour le GRMS, car il ne suffit pas que celles-ci existent pour qu'elles soient identifiées et donc ultimement utilisables. (p.416).

Les définitions de Renaud et Elissalde (2010) sont éclairantes et font écho à la pratique du Service aux collectivités, dont l'effort consiste à conjuguer le partage des savoirs et l'appropriation réelle des nouvelles connaissances coproduites dans les pratiques des groupes et des populations rejointes. Cependant, jusqu'à ce jour, la pratique du SAC répondait plutôt d'une définition inclusive des deux processus de mobilisation et de valorisation décrits ci-hauts, une définition qui comprend à la fois les notions de partage, d'échange, d'appropriation et d'application des connaissances.

À ce titre, les activités de formation et de recherche réalisées dans le cadre de la mission des services aux collectivités peuvent être considérées comme partie intégrante de l'ensemble des activités de mobilisation des connaissances réalisées à l'UQAM. Aussi, l'expérience acquise en ce domaine au SAC peut être un atout précieux pour l'élaboration d'une politique institutionnelle de mobilisation des connaissances. En ce sens, le Service et les instances partenariales de la Politique des services aux collectivités se sentent concernés par une éventuelle politique de mobilisation des connaissances, et pourront y collaborer pleinement.

ouvre la voie à l'adoption d'approches non linéaires, dialogiques, discursives et multidirectionnelles ainsi qu'à une conception générale selon laquelle toutes les connaissances sont « socialement produites », contrairement aux implications unidirectionnelles axées sur le lien entre producteur et consommateur de concepts tels que le *transfert* de connaissances et de technologie. » *Stratégie de mobilisation des connaissances de 2009-2011*. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pp. 5-6. http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/KMbPI_FinalF.pdf

4. Des réalisations importantes

4.1. Les principales activités du SAC ces 10 dernières années : la recherche et la formation

Le SAC a participé au cours de ses 30 ans à plusieurs réalisations en termes de recherche, de formation, de diffusion-vulgarisation et de consultation-expertise⁹. Un regard sur les 10 dernières années, que nous présente en deux temps la Figure 4, reflète assez bien les types de projets soutenus par le Service. Ici, chaque projet recensé a été associé à son année d'origine, mais rappelons que les projets durent généralement entre deux et cinq ans. Par ailleurs, le portrait présenté ne tient pas compte de l'importance relative des projets, en termes de ressources humaines, financières et matérielles engagées.

La recherche et la formation ont été les activités dominantes des projets liés au SAC, depuis ses débuts. Ainsi, entre 2000 et 2004, on recense plus de 200 projets dont 43 % en recherche et 34 % en formation, les autres étant des projets de diffusion-vulgarisation ou de consultation-expertise. La distribution des projets est similaire au cours des cinq dernières années (2004-2009) : sur les 200 nouveaux projets, 47 % sont en recherche et 36 % en formation.

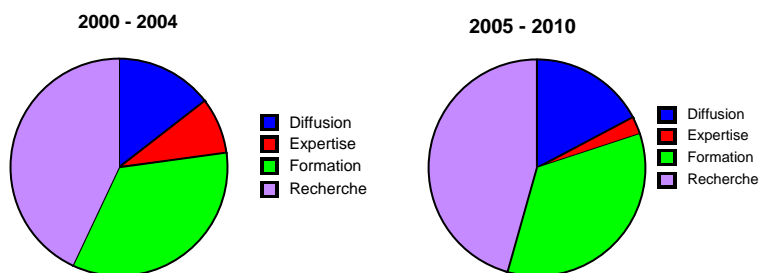


Figure 4. Distribution de la fréquence des différentes activités du SAC depuis 2000 (2000-2004 et 2005-2009)

4.2. Une évolution et une ouverture aux nouvelles problématiques

Soulignons brièvement comment les thématiques abordées au SAC via ses partenaires communautaires, féministes et syndicaux ont évolué dans le temps. Dans ses toutes premières années, les activités du Service ont surtout été associées au Protocole UQAM/CSN-FTQ¹⁰ et les principaux objets de recherche ont porté sur la santé et la sécurité au travail (exposition aux contaminants, aux radiations ionisantes, aux vibrations par exemple), recherches qui ont souvent été suivies de formations auprès des travailleuses et travailleurs. Avec les ans, les dossiers concernant les femmes et les rapports de sexe ont pris de l'ampleur et plusieurs formations et recherches ont été réalisées (fiscalité, participation citoyenne, réforme des institutions politiques et familiales, technologies d'apprentissage, formation à distance, exercice du pouvoir aux instances décisionnelles, égalité en emploi et métiers non traditionnels, engagement des femmes dans le développement de la ville, etc.). En ce qui concerne les organismes communautaires, les questions de logement, de monoparentalité, d'homoparentalité, d'éducation populaire, de pauvreté, d'intervention en milieu ethnoculturel, de gestion écologique des déchets, de développement communautaire, d'intégration en emploi des personnes immigrantes ont aussi été abordées, ainsi que la citoyenneté démocratique, la santé environnementale, le développement

⁹ À l'annexe 4, vous trouverez quelques exemples de pratiques partenariales marquantes.

¹⁰ La CSQ ne faisait pas partie du protocole à ce moment, elle l'a intégré en 2001. Cependant, dès 1991, la CEQ avait une entente de collaboration avec l'UQAM.

des services de proximité et de l'économie sociale, etc. L'annexe 3 fait état de la diversité des problématiques abordées dans les projets soutenus par le SAC au cours des cinq dernières années.

La Figure 5 présente l'évolution des activités du SAC avec les différentes facultés et écoles de l'UQAM depuis 2003-2004 : on y notera que toutes sont représentées¹¹. Signalons que les données de 2009-2010 ne sont pas complètes car les projets de l'hiver et du printemps 2010 ne sont pas inclus. On note tout de même que les projets faisant appel aux professeurs et professeurs des sciences humaines dominent tout au long de cette période. Les professeurs et professeurs de l'École des sciences de la gestion ont été aussi assez présents, bien que moins ces dernières années. Le nombre de projets associés à la Faculté des sciences a subi peu de variations : plusieurs de ces projets ont été portés par les chercheurs du CINBIOSE¹², et tout particulièrement par l'équipe interdisciplinaire¹³ *l'Invisible qui fait mal* dont les objets d'étude concernent le travail des femmes, en particulier sur ses aspects les moins visibles et les plus problématiques.

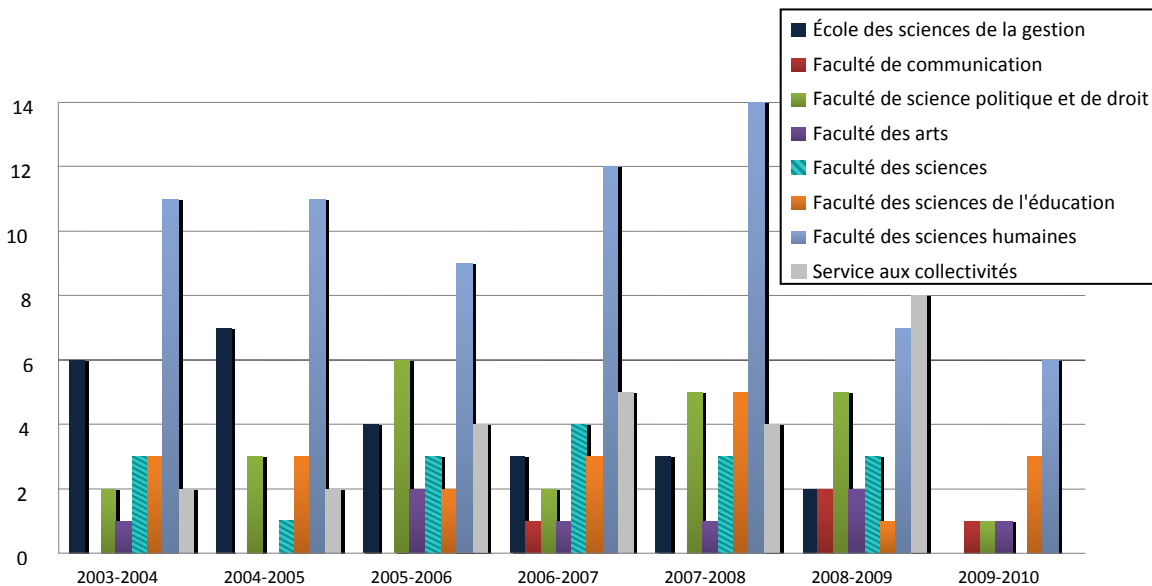


Figure 5. Évolution des activités du SAC avec les différentes facultés et école depuis 2003-2004

À travers le temps, les nombreux projets réalisés dans le cadre du SAC ont dynamisé la vie académique au sein de notre université. L'inventaire de ces projets n'a pas été réalisé rigoureusement pour tous les ans. Toutefois, selon une évaluation très conservatrice, depuis le début des années 1980, le Service a soutenu au-delà de 1000 activités de recherche, de formation, de diffusion-vulgarisation et de consultation-expertise, avec plus de 550 groupes et syndicats, qui ont apporté leurs expertises des milieux de pratique et leurs problématiques, souvent émergentes, à environ 370 professeurs et professeurs aux cours de cette période. Inversement, ces centaines de professeurs et professeurs ont eu un apport théorique pour faire évoluer l'action de centaines de groupes. Par ailleurs, considérant que les projets de recherche représentent au-delà de 40 % des projets soutenus par le SAC, et que la très grande majorité de

¹¹ Dans la Figure 5, les activités classées dans Service aux collectivités sont des activités conduites directement par un membre de l'équipe professionnelle du SAC.

¹² Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement.

¹³ Composée de chercheuses universitaires et de représentantes et représentants des structures de condition féminine et de santé-sécurité des trois grandes centrales syndicales du Québec: CSN, CSQ et FTQ.

ces projets sont réalisés avec au moins une étudiante ou un étudiant, on peut considérer sans trop de risques de se tromper que le SAC a offert à plus de 400 étudiantes et étudiants un espace dédié de contact avec les groupes.

Et chaque période a connu ses temps forts. Ainsi, parmi les innovations sociales les plus percutantes des 15 dernières années au Québec auxquelles le SAC a contribué, par des recherches partenariales de professeures et de professeurs en économie et en sociologie avec les groupes de femmes et syndicaux, signalons la prise en charge par l'État québécois des services de garde ainsi que des congés parentaux, tels qu'ils existent aujourd'hui avec une reconnaissance réelle du rôle des deux parents. On peut également souligner que les travaux d'une économiste de l'UQAM avec des groupes de femmes ont directement inspiré une révision majeure des programmes québécois d'aide aux familles, avec l'injection d'une somme de 700 millions de dollars principalement au bénéfice des familles ayant des revenus inférieurs à 40 000 \$ (Rochon, 2010).

Ces dernières années, la défense des droits de la personne a pris une certaine ampleur dans les projets soutenus par le SAC, en regard, par exemple, de la santé mentale, des personnes réfugiées et immigrantes, des femmes autochtones, des poursuites-baillons, ou dans le contexte des partenariats publics/communautaires. Le vieillissement et notamment le vieillissement des femmes, de ses représentations sociales négatives et de sa dévalorisation prend de l'importance, tout comme la question de l'homophobie sous l'angle de l'intégration des enfants de familles homoparentales en milieux scolaires et d'intervention. Plusieurs études, formations et forums ont abordé directement ces problématiques. L'environnement, par exemple au plan de la prolifération des cyanobactéries, ou du développement durable et de son application en milieu urbain, ou encore au sens de la qualité de vie et de la santé environnementale, est l'objet de préoccupations grandissantes.

Des réalisations qui ont donc eu un impact important socialement mais aussi pour l'université. Ses professeures et professeurs ont eu accès à des problématiques nouvelles, à l'expertise des organismes ainsi qu'à leurs expertises du milieu et les étudiantes et étudiants ont pu en bénéficier, soit dans les cours offerts par ces professeures et professeurs, ou en tant qu'assistante ou assistant de recherche, ou encore dans le cadre de leur maîtrise ou de leur doctorat. Dans certains cas, la recherche entreprise et subventionnée par le PAFARC a eu un effet de levier et des subventions du CRSH, par exemple, ont été obtenues.

5. Enjeux et orientations du SAC face à la réalité uqamienne et aux nouvelles demandes sociales

5.1 Enjeux universitaires

Le contexte dans lequel s'inscrit le développement du SAC est intimement lié aux enjeux du développement stratégique de l'UQAM. Les priorités annoncées par l'UQAM pour les années à venir porteront sur l'accroissement de la clientèle étudiante, notamment aux cycles supérieurs, l'augmentation du financement externe, le renouvellement de ses ressources professorales, etc. Le Service, avec sa pratique particulière et son expertise partenariale, peut contribuer de façon importante à ces objectifs.

L'élargissement de la participation étudiante quel que soit le niveau d'études est un objectif incontournable. Une expérience avec les groupes visés par la Politique 41 constitue, pour les étudiantes et étudiants, un gage d'une meilleure intégration au marché du travail après leur passage à l'université. Une telle expérience, surtout aux 2^e et 3^e cycles, procure une formation académique enrichie parce que plus adaptée aux réalités de la vie professionnelle et de l'engagement citoyen. Nos étudiantes et étudiants seront les actrices et les acteurs et les décideurs de demain. Les associer aujourd'hui, dans le cadre de partenariats entre leur université et les groupes sociaux porteurs de besoins collectifs et engagés dans la promotion collective, nous apparaît un des moyens privilégiés de favoriser l'émergence de la conscience qui sera nécessaire pour le développement d'une société plus juste et égalitaire.

La question du financement externe, comme nous l'avons vu au début de ce document, est une question qui, dans le contexte de la nouvelle architecture des programmes des organismes subventionnaires, place le Service dans une position avantageuse. Sa capacité avérée de travailler en partenariat depuis 30 ans, et la place faite depuis toujours aux activités de transfert et d'appropriation des connaissances, en fait un modèle que certaines universités, nous pensons ici à l'université de Victoria entre autres, prennent en exemple. Les relations construites avec le milieu sont aussi un gage de réussite dans le développement de nouvelles problématiques et l'approfondissement de questions irrésolues. Il y a là aussi une possibilité pour l'UQAM d'augmenter son financement grâce à l'expertise du Service.

Le renouvellement du corps professoral fait partie des préoccupations du Service depuis quelques années déjà. Il faut encore et toujours s'assurer que les nouvelles et nouveaux venus développent une bonne compréhension de la philosophie d'action du SAC. Celle-ci peut leur ouvrir des champs de recherche et de formation et leur permettre une mise à jour des connaissances empiriques. De plus, il est important qu'elles et ils prennent la pleine mesure des avantages qu'ils tireront de la synergie entre les divers savoirs – de l'université et du milieu – en ce qui concerne leur enseignement universitaire et leur carrière de recherche. Le nouveau positionnement des organismes subventionnaires sur la recherche partenariale montre bien que l'UQAM a, depuis ses débuts, fait de bons choix qui ont façonné son image d'université dans la cité, et qui sont porteurs d'avenir.

5.2 Enjeux qui concernent le SAC et la collectivité

Le regard que nous posons sur les enjeux sociaux actuels et émergents est lié aux nouvelles réalités de l'action sur le terrain auxquelles sont confrontés nos partenaires. Cela amène un questionnement et de nouveaux besoins liés à la complexité des mutations vécues par les sociétés actuelles et à l'évolution des pratiques d'exercice de la citoyenneté et de changement social.

L'acuité de nouvelles problématiques mises en lumière par la reconfiguration des inégalités sociales, la globalisation des économies et la transformation du travail, la dilution du rôle des États nations, l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion, les inégalités nord-sud et régionales, les migrations de toutes sortes, la montée des intégrismes religieux et politiques dans le monde et la crise environnementale, nous interpellent forcément comme Service aux collectivités. Le SAC, comme les collectivités auxquelles il s'adresse, est sérieusement interpellé par ces phénomènes et par le basculement social vers un discours qui semble incapable de proposer d'autres modèles de vie en société que celui du marché.

Nous souhaitons engager avec les membres du CSAC et les trois comités du SAC une démarche analytique et prospective, et identifier quels seraient les domaines du social prioritaires à investiguer en termes de nouveaux champs de recherche, de formation et d'intervention.

Nous souhaitons aussi creuser la réflexion dans les projets en chantier sur les thématiques de la protection de l'environnement, de l'organisation du travail, du syndicalisme, de la santé mentale et physique, des droits des femmes, des personnes âgées et handicapées et des minorités de tous ordres (ethniques, autochtones, sexuelles). Ces secteurs mettent en jeu des phénomènes inégalitaires complexes qui impliquent un investissement sur le long terme, et parfois un redéploiement des partenariats existants.

5.3 Plan de développement du SAC

Le tableau qui suit présente le Plan de développement du Service aux collectivités pour les cinq années à venir. Il est présenté en deux sections : la première concerne la mission des services aux collectivités de l'UQAM, en lien avec son Service aux collectivités, et la seconde porte sur le Service proprement dit. Le premier objectif stratégique de la section 1 concerne le renforcement de l'impact auprès des collectivités, il s'agit de poursuivre deux objectifs généraux qui sont d'accentuer le rôle de veille de problématiques sociales émergentes et d'analyser les problématiques vécues par les collectivités. Le second objectif concerne l'ancrage du SAC, de sa mission et de son expertise. Il nous faut réaliser des arrimages à l'intérieur de l'université avec le bureau du vice-recteur à la Recherche et à la création ou encore avec d'autres vice-rectorats. Le troisième objectif concerne les étudiantes et les étudiants; il faut accentuer leur participation aux projets réalisés au SAC. Finalement, le financement de la mission des services aux collectivités est un objectif à envisager à plus long terme.

La seconde section concerne le SAC et la consolidation de son expertise, l'optimisation des facteurs de réussite des activités, l'intégration et le soutien des professeures et professeurs (nouvellement arrivés ou en fonction), l'intégration des chargées et chargés de cours, le rayonnement et la visibilité du Service, la demande de ressources humaines et finalement le financement.

Ce plan, certes fort ambitieux, nécessitera très probablement des ajustements pour tenir compte des contraintes et des opportunités à venir liées aux ressources et aux conjonctures universitaires et sociales. Par ailleurs, signalons que l'arrivée prochaine d'une direction à temps plein assurera la responsabilité de plusieurs des aspects de ce plan, dont les activités de représentation du Service aux collectivités.

Plan de développement du Service aux collectivités de l'UQAM

Section 1 : Mission des services aux collectivités

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Collaboratrices et collaborateurs	Ressources
1.1. Renforcement de l'impact auprès des collectivités	Accentuer le rôle de veille active de problématiques sociales émergentes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les activités suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1) Présence dans les principaux lieux où se définissent les enjeux sociaux et initiation de nouveaux contacts 2) Participation, selon les besoins, à des événements organisés par les groupes partenaires 3) Participation aux AGs de groupes partenaires • Nourrir la réflexion et les débats au sein des instances de la Politique des services aux collectivités • Réaliser un bilan à mi-parcours de concert avec le milieu, du présent plan de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Instances du SAC • Professeures et professeurs • Centres et Instituts de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle • Professeures et professeurs
	Analyser les problématiques vécues par les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner une démarche d'analyse prospective et stratégique avec les principaux partenaires • Initier de nouveaux chantiers université-communautés, notamment sur les problématiques émergentes • Identifier de nouveaux moyens et lieux de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Instances du SAC • Professeures et professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle • Professeures et professeurs
1.2. Ancrage du SAC, de sa mission et de son expertise	Réaliser des arrimages à l'intérieur de l'Université	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer au développement de la mobilisation des connaissances, ainsi qu'à l'élaboration d'une politique UQAM de mobilisation des connaissances, dans le respect des spécificités et expertises de chaque unité, et en lien avec les instances du SAC, les facultés et les instituts • Établir les modalités d'une telle collaboration 	Bureau du vice-recteur à la Recherche et à la création et ses services : Service de la recherche et de la création (SRC); Service des partenariats et du soutien à l'innovation (SePSI) <ul style="list-style-type: none"> • Facultés et Instituts • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle • Professeures et professeurs

	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et favoriser des collaborations nationales et internationales impliquant à la fois des ressources universitaires et des groupes sociaux d'ici et d'ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Services d'autres vice-rectorats • Service de formation continue • Service des relations internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir avec chaque faculté les modes de représentation et de désignation de la personne qui représentera cette faculté au CSAC • Identifier, de concert avec les vice-doyennes et vice-doyens de chacune des facultés et le vice-recteur à la Recherche et à la création, les lieux facultaires d'une représentation du SAC • Créer des ponts avec les facultés et les Instituts pour le développement des services aux collectivités et la mobilisation des connaissances • Faire une tournée d'information sur le SAC dans les différents départements 	<ul style="list-style-type: none"> • Facultés • Départements 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Direction • Direction Équipe professionnelle • Direction Équipe professionnelle
Promouvoir la reconnaissance du caractère académique et scientifique des projets réalisés avec le SAC	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter le caractère scientifique des travaux réalisés au SAC auprès des départements <ol style="list-style-type: none"> 1) État des lieux des productions scientifiques des professeures et professeurs qui ont collaboré à des travaux soutenus par le SAC 2) Étude auprès des professeures et professeurs (entrevues auprès d'anciens et nouveaux pour documenter les apports scientifiques de ces collaborations) • Faire des représentations auprès des instances pertinentes pour que les activités de recherche et de formation réalisées dans le cadre du SAC fassent partie des composantes de recherche ou création et d'enseignement de la tâche professorale lors de leur évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Facultés • Départements 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Direction

		<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire reconnaître l'expertise et les connaissances des différents milieux comme facteurs favorisant le caractère scientifique des activités soutenues par le SAC • Encourager des nominations à des prix en raison de l'excellence d'un dossier ou d'une initiative pédagogique ou scientifique, du point de vue de l'innovation ou de l'impact social 		<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle Professeures et professeurs • Direction Équipe professionnelle Professeures et professeurs
	Développer de nouveaux types d'activités en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la faisabilité de projets s'apparentant au PICOM¹⁴ • Développer la formule «incubateur universitaire» • Expérimenter, à titre de projet-pilote, une formule de chercheure et chercheur en résidence dans des organismes partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Facultés • Départements 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle Professeures et professeurs
1.3 Intégration des étudiantes et étudiants	Accentuer la participation étudiante notamment des cycles supérieurs aux projets réalisés avec le SAC	<ul style="list-style-type: none"> • Faire valoir les apprentissages et avantages personnels, professionnels et citoyens qui découlent des projets SAC par une participation aux Journées Portes ouvertes ou à toute autre activité de recrutement • Augmenter l'embauche d'étudiantes et d'étudiants dans les projets soutenus par le SAC • Développer de nouveaux lieux pour la réalisation d'activités académiques étudiantes, par ex. soutien à la création de cours facultaires ou interfacultaires appliquant une approche partenariale avec les groupes sociaux • Agir comme courroie de transmission pour faciliter la réalisation de stages et autres activités académiques étudiantes, entre autres en faisant l'inventaire avec les facultés des programmes qui offrent une maîtrise avec stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Étudiantes et étudiants • Départements • Facultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle • Équipe professionnelle • Direction Équipe professionnelle • Direction Équipe professionnelle

¹⁴ Projet d'intervention communautaire (PICOM) de l'Université du Québec à Trois-Rivières : www.uqtr.ca/picom).

		<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les bourses d'études du SAC, lesquelles assurent un soutien financier aux étudiantes et aux étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation UQAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
1.4 Financement de la mission des services aux collectivités	Promouvoir et soutenir une éventuelle demande de reconnaissance et de financement par le MELS d'une mission particulière de l'UQAM en matière de services aux collectivités et de mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un document présentant cette mission «l'Université dans la cité» ainsi que les réalisations et les impacts auprès des collectivités en découlant 	<ul style="list-style-type: none"> • BVRRC • Direction de l'UQAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction

Section 2 - Activités du Service aux collectivités

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Collaboratrices et collaborateurs	Ressources
2.1 Consolidation de l'expertise du SAC en matière de services aux collectivités et de mobilisation des connaissances	Analyser et harmoniser nos pratiques partenariales	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils basés sur notre approche de coproduction et transfert des connaissances • Participer à la reconnaissance et à la diffusion de cette approche 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances du SAC • Milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
	Développer une approche concertée concernant la propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, conjointement avec le Service des affaires juridiques, des principes directeurs en matière de propriété intellectuelle qui prendront en compte et concilieront les droits et devoirs de tous les partenaires (professeures et professeurs, étudiantes et étudiants et groupes partenaires) 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des affaires juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle Instances du SAC

2.2 Optimisation des facteurs de réussite des activités partenariales du SAC	Évaluer les retombées sociales des projets du SAC	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, de concert avec le milieu, le cadre de référence permettant une réflexion menant à l'évaluation des retombées sociales des projets. • Élaborer des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) pour approfondir la réflexion sur les concepts d'innovation sociale et de qualité de vie des communautés au regard des principes de justice sociale, d'égalité et d'engagement citoyen • Créer un outil sur les facteurs de réussite des partenariats du SAC et leurs retombées (principes, bonnes pratiques, etc.) • Faire le bilan des activités et la définition des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Instances du SAC • Professeures et professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle
	Évaluer les retombées des projets pour les étudiantes et étudiants et les professeures et professeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des indicateurs pour approfondir la réflexion sur les retombées académiques et scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle
	Analyser les pratiques et critères d'utilisation des dégrèvements de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan de l'utilisation des dégrèvements d'enseignement au cours des 5 dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle
	Inclure la notion d'accompagnement dans notre définition de la formation afin d'optimiser le transfert et la mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Réactiver le sous-comité formation du CSAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentante des employées et employés au CSAC
	Revitaliser la fonction de diffusion-vulgarisation prévue dans la Politique des services aux collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des conférences grand-public, des séminaires et débats-midis et expérimenter de nouveaux modes de diffusion/vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Instances du SAC • Facultés • Instituts et chaires de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Équipe professionnelle

2.3 Intégration et soutien des professeures et professeurs	Participer, avec les autres services du Vice-rectorat et les facultés, à des événements d'accueil, de valorisation et de soutien des professeures et professeurs nouvellement engagés	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un court document exposant les avantages du SAC pour les professeures, professeurs (effets de levier du PAFARC, dégrèvements, coordination et soutien des projets) et faire insérer ce document dans le matériel d'intégration produit par les facultés • Proposer des pairages professoraux, d'anciens et de nouveaux, pour la préparation ou la réalisation de projets avec les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle • Équipe professionnelle
	Soutenir les professeures et professeurs dans l'élaboration de leurs projets en partenariat avec les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la pratique du comité d'encadrement et la renforcer si nécessaire 		<ul style="list-style-type: none"> • Équipe professionnelle
2.4 Intégration des chargées et chargés de cours	Soutenir les chargées et chargés de cours dans l'élaboration de leurs projets en partenariat avec les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'entente avec le CLI dans le cadre des projets d'intégration des chargées et chargés de cours 		<ul style="list-style-type: none"> • Direction
2.5 Rayonnement et visibilité du SAC	Mieux faire connaître le SAC à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de communication interne et externe et des outils de promotion du SAC • Concevoir les rapports annuels comme des outils de reddition de comptes, mais aussi de promotion interne et externe incluant des informations et analyses des retombées des projets • Améliorer la couverture médiatique des réalisations du SAC (Journal UQAM, portail, médias externes) • Participer aux Journées portes ouvertes de l'UQAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des communications • Service des communications 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Direction Équipe professionnelle • Direction

		<p>en ciblant les étudiantes et les étudiants de cycles supérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir à l'occasion un kiosque présentant des projets porteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Instances du SAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
	Mieux exploiter notre site internet	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une mise à jour régulière du site internet du SAC • Élargir l'usage du site en fonction des potentialités nouvelles en transfert des connaissances • Construire un outil de collecte de l'information sur les projets réalisés au SAC, permettant d'alimenter régulièrement le site 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'audiovisuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe professionnelle
	Développer une préoccupation pour le transfert d'expertises SAC auprès d'autres universités québécoises et canadiennes ainsi qu'auprès d'organisations et universités à l'échelle internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des congrès, séminaires et autres événements de réseautage pancanadiens • Renforcer nos liens avec les chercheuses et chercheurs de la francophonie scientifique au Canada et ailleurs dans le monde • Porter une attention particulière aux agences et organisations internationales tournées vers le transfert et la mobilisation des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu • Étudiantes et étudiants • Professeures et professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
2.6 Ressources humaines	Évaluer la possibilité d'embaucher une ressource bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir, dans les tâches bureau, l'équipe professionnelle • Améliorer la qualité de présentation de nos travaux • Mettre à jour le site internet 	<ul style="list-style-type: none"> • BVRRC 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Équipe professionnelle
2.7 Financement	Augmenter le financement pour les projets en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le budget du PAFARC volet 2 		<ul style="list-style-type: none"> • Direction

		<ul style="list-style-type: none">• Développer une vigile sur l'évolution des programmes et sources de subvention pour des activités de service aux collectivités, de partenariat et de mobilisation des connaissances• Susciter le dépôt ou soumettre, pour la réalisation de projets additionnels novateurs, des demandes de subvention auprès d'organisations et fondations soutenant des activités de service aux collectivités, de partenariat et de mobilisation des connaissances• Inviter des donateurs à alimenter le Fonds de bourses du SAC et le Fonds de recherche du SAC	<ul style="list-style-type: none">• SRC• Milieu • Fondation UQAM	<ul style="list-style-type: none">• Direction Équipe professionnelle • Équipe professionnelle • Direction Équipe professionnelle
--	--	--	--	---

Conclusion

Le choix de l'UQAM il y a 30 ans de démocratiser l'accès aux ressources universitaires et au savoir pour les collectivités qui n'y ont pas traditionnellement accès s'est avéré un choix avantageux du point de vue de ses retombées académiques et scientifiques, mais aussi sociales. Au moment où les gouvernements et les organismes subventionnaires insistent plus que jamais sur l'importance de la mobilisation et du transfert des connaissances comme outil d'innovation et de diffusion sur les plans scientifique et social, le rôle précurseur de l'UQAM et l'expertise acquise grâce à la mise en place des services aux collectivités lui permettent de mieux s'acquitter de sa mission d'Université publique ouverte sur la Cité, et la positionne avantageusement sur le plan des thématiques sociales, environnementales et politiques abordées dans les projets que le service soutient.¹⁵

Le plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM nous propose une vision d'une université elle-même «née du processus de démocratisation de l'éducation québécoise», «inspirée par l'idéal réitéré de l'accessibilité» et «intégr[e] dans sa communauté» (p. 18). Nous avons tenté de mettre en évidence dans le présent document que le Service aux collectivités entend contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de ce plan, qu'il s'agisse d'accroître la qualité de la formation en s'ouvrant «aux enjeux de société à l'échelle locale, nationale et internationale dans un esprit de responsabilité citoyenne» (p. 25), ou en contribuant à «accroître la pertinence de la formation en développant des créneaux de formation peu ou pas desservis par le réseau universitaire» (p. 26). Le Service est particulièrement bien positionné pour appuyer le développement de la recherche, «contribuer au développement et au transfert des savoirs» (p. 28) et accroître l'impact social, l'impact sur la qualité de vie ainsi que l'impact sur le débat public et les politiques publiques de la recherche sous ses différentes formes (p. 28). Il est aussi bien positionné pour aider l'UQAM à «Développer les partenariats susceptibles de faciliter la réalisation de la mission institutionnelle dans le respect de l'éthique et de l'intégrité de la formation, de la recherche et de la création.» (p.29), et ce dans une perspective de démocratisation et de mobilisation du savoir.

S'il est incontestable que la démocratisation des savoirs se pratique à l'UQAM dans différentes disciplines ou champs d'étude et sous diverses formes depuis les débuts de l'université en 1968, ce texte rend compte de l'apport particulier du Service aux collectivités sous ce chapitre. Les analyses, réalisations et perspectives d'action présentées permettent une meilleure compréhension de son rôle, du parcours institutionnel des partenariats qui y sont développés, de leur dynamique d'ensemble et de leurs retombées sociales. De plus, le contexte particulier du parachèvement de la facultarisation de l'UQAM et du retour à l'équilibre budgétaire teinte l'état des lieux présenté et les défis soulevés pour le Service. Ces défis visent non seulement le maintien et le renforcement de ses attaches dans les communautés, mais également un meilleur ancrage au Bureau du vice recteur à la Recherche et à la création où il est formellement rattaché, de même que dans différentes composantes de l'UQAM, dont les instituts et les nouvelles instances facultaires.

Parmi les problématiques et les actions à poser pour rencontrer ces défis, nous reconnaissons l'importance d'accroître l'accessibilité des études aux cycles supérieurs par une augmentation de la participation étudiante aux projets du Service aux collectivités. Une implication dans les projets du Service, en ce qu'elle les place en situation de mise en pratique de leurs apprentissages, constitue un attrait non négligeable pour les étudiantes, étudiants qui ont des préoccupations d'insertion sur le marché du travail et de participation à l'amélioration de la société à l'intérieur de

¹⁵ Voir l'annexe 3 pour un aperçu des projets des dernières années.

laquelle ils vivent. Les jeunes professeurs, professeures également font partie des acteurs, actrices de la communauté que le Service veut mieux rejoindre et soutenir dans leurs activités de services aux collectivités. Ces nouveaux professeurs, professeures sont particulièrement interpellés par la conjoncture actuelle du financement public des partenariats et de la mobilisation des connaissances et plusieurs requièrent du soutien pour développer de nouveaux arrimages, et pour que leurs nouvelles recherches infusent à la fois la vie académique et la vie communautaire et sociale. Plusieurs objectifs du Plan de développement présenté dans ce texte les concernent ainsi au premier chef.

En particulier, ils, elles seront particulièrement sensibles aux actions retenues pour valoriser les activités de services aux collectivités, et promouvoir le caractère scientifique des projets réalisés dans ce cadre. Des travaux sont envisagés avec les professeures et professeurs et nos partenaires pour enrichir les indicateurs de l'innovation sociale et de l'excellence universitaire à partir d'exemples de pratiques du SAC. Aussi, des démarches seront entreprises afin de s'assurer que les recherches et les formations réalisées dans le cadre du SAC, aux fins des démarches d'évaluation des dossiers des professeurs, professeures, fassent partie des tâches inscrites sous les composantes «recherche» et «enseignement» - et non sous la composante large et imprécise de «service à la collectivité».

Alors que pointent des initiatives, voire des programmes universitaires axés sur l'apprentissage d'une expertise scientifique et professionnelle en mobilisation des connaissances, le moment est plus qu'opportun de consolider, de rendre visible, et transférer au besoin, l'expertise spécifique du Service sur le plan de la mobilisation des connaissances et de mettre au point un Plan de communication interne et externe. Plusieurs actions sont prévues à cet effet et des collaborations nouvelles sont envisagées avec les différents services et instances de l'UQAM qui sont appelés à développer la mobilisation des connaissances.

Enfin, les nouveaux besoins qui émergent des actions citoyennes traversées par une nouvelle conscience politique supposent des liens plus étroits entre les divers groupes visés par la Politique des services aux collectivités, voire de nouveaux maillages entre eux sur diverses questions, notamment les suivantes : le travail et l'action syndicale, l'économie sociale, la nouvelle économie du savoir, l'éducation à la citoyenneté, la défense des droits, l'élargissement des écarts entre les riches et les pauvres, l'exclusion sociale et économique, la croissance des inégalités dans le monde, la protection de l'environnement, la santé et le vieillissement des populations, les nouvelles violences faites aux femmes, la diversité sexuelle, ethnique et religieuse, l'explosion des technologies de l'information, l'hypersexualisation de l'espace public, la marchandisation des services publics, etc. Ces enjeux concernent le Service et l'UQAM et appellent à une réflexion collective sur des options cohérentes de mobilisation des connaissances. Dans cet esprit, le Service s'engage notamment à coordonner une démarche d'analyse prospective et stratégique avec ses principaux partenaires et les différentes instances du Comité des services aux collectivités ainsi qu'avec des collaboratrices et collaborateurs.

Les discussions sont à poursuivre et des initiatives seront requises au cours des prochaines années afin que le Service aux collectivités contribue à sa pleine mesure à des développements structurants tant pour l'UQAM que pour la société plus juste et égalitaire à laquelle aspirent les diverses communautés auxquelles il s'adresse.

Liste des acronymes

Acfas	Association francophone pour le savoir
ARIR	Alliance de recherche IREF/Relais-femmes
ARUC	Alliance de recherches universités-communautés
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
BVRRRC	Bureau du vice-recteur à la Recherche et à la création
CE	Commission des études
CEQ	Centrale de l'enseignement du Québec
CINBIOSE	Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CSAC	Comité des services aux collectivités
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
FQRSC	Fonds de recherche sur la société et la culture
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GIERF	Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes
IREF	Institut de recherches et d'études féministes
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
PAFARC	Programme d'aide financière à la recherche et à la création
SAC	Service aux collectivités
SePSI	Service des partenariats et du soutien à l'innovation
SPUQ	Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM
SRC	Service de la recherche et de la création

Bibliographie

Assemblée nationale du Québec. 2010. *Journal des débats de la Commission de la santé et des services sociaux. Version préliminaire*. 39e législature, 1e session. Le mercredi 28 avril 2010, vol. 41, n° 39.

Association des universités et collèges du Canada. 2008. *En plein essor : Édition 2008 du rapport sur la recherche universitaire et la mobilisation des savoirs*. Ottawa : Division des publications et communications. Association des universités et collèges du Canada.

Bélanger, Paul et Gaetan Daoust. 1973. *L'Université dans une société éducative*. Rapport du comité d'étude sur l'éducation des adultes et l'éducation permanente dans les universités du Québec. Étude commanditée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et le Conseil des universités du Québec. 2 tomes. 358 p. et 320 p.

Bernier M-E. et Bernstein S., 2008. Recherche exploratoire sur la conciliation travail-famille. FTQ, Service aux collectivités, UQAM.

Brodeur, Monique, Jean-Marc Fontan, Réjean Landry, Marie Auclair et Mickaël Tirilly. 2009. *L'UQAM : une mission particulière de mobilisation des connaissances*. Rapport présenté au Vice-recteur à la recherche et à la Création, UQAM, janvier 2009, 94 p.

Charland-Faucher, Mathieu (en correction). *Agir ensemble : itinéraire d'un projet concerté au lac Bromont*. Mémoire de maîtrise, Science de l'environnement, UQAM. Direction Laurent Lepage et Dolores Planas.

Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et Action communautaire, 2008. Lauréats prix «Initiative Gagnante» : Centre de formation populaire et Relais-femmes pour leur initiative de «Régime de retraite à financement salarial». Montréal. 2 p.

Conseil supérieur de l'éducation. 2002. *Les universités à l'heure du partenariat*. Avis du conseil supérieur de l'éducation. Mai 2002. Version abrégée. 26 p.

Conseil des universités. 1980. *L'Université québécoise des années 1980*. Avis du Conseil des universités sur trois rapports de la Commission d'étude sur les universités. Avis no 79.13. Sainte-Foy. Conseil des universités. iv, 346 p.

Conseil des universités. 1973. *Objectifs généraux de l'enseignement supérieur*. Sainte-Foy. Conseil des universités.

De Kerstrat, Yves-Charles, 1991. *Le renouvellement des relations de travail au mouvement Desjardins le cas de la caisse Guy-Bernier*. Thèse (M.A. Socio) --UQAM, 1991 vi, 158 feuillets.

De Kerstrat, Yves-Charles, 1999. *Le discours sur la modernisation sociale au Mouvement Desjardins (1970-1990)*. Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en sociologie sous la direction de Benoît Lévesque et de Michel Beauchamp. Montréal : UQAM. xi, 329 feuillets.

Dulude, Yves, Pierre Gladu, Robert Routhier et Michel Lizée. 1977. *La mission «Service aux collectivités» de l'Université*. Document préparé à l'intention du conseil des Universités du Québec. 43 p.

Elissalde, Jérôme et Lise Renaud. 2010. «Les démarches de circulation des connaissances : mobilisation et valorisation des connaissances», in Lise Renaud (dir.) *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, Coll. «Santé et société», Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 409-429.

Fédération du commerce (CSN), 1997. *Réingénierie. On prend notre place! Réingénierie. Colloque syndical Desjardins et la réingénierie*. Québec : mars 1977.

Fontan, Jean-Marc 2007. «Incubateurs universitaires Brésiliens», *Bulletin de l'ARUC-ES et du RQRP-ÉS*, vol. 7 no 3, octobre, p. 2-3 : http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/docs/pdf/Bulletin_octobre_2007.pdf

Gingras, Yves et Jean-Louis Trudel. 2008. *Enquête ACFAS-CIRST sur la responsabilité sociale des chercheurs québécois*, ACFAS, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), UQAM. Conclusions de l'enquête dévoilées lors de la Grande rencontre Science et société, ACFAS, 12 et 13 novembre 2008. Sur le site de l'ACFAS, janvier 2010.

Goulet, Liliane. 2000. *La mission de services aux collectivités et le Service aux collectivités : une réflexion sur les enjeux*, Service aux collectivités, UQAM, 33 p.

Gouvernement du Québec. 2001. *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Politique gouvernementale. Québec : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 60 p.

Gouvernement du Québec. 2000. *Pour mieux assurer notre avenir collectif*. Politique québécoise à l'égard des universités. Québec, ministère de l'Éducation. 38 p.

Herbert-Copley, Brent et Gisèle Yasmen. 2010. Renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH. Visite régionale du CRSH tenue à Toronto, 14 avril 2010.

Kurtzman, Lyne. 2009. «Les enjeux éthiques de la recherche-action féministe : une réflexion critique sur les règles et pratiques de recherche», dans SOW Fatou (dir.), *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, p. 91-99.

Les boutiques de sciences - La connaissance au service de la communauté. 2004. Luxembourg : office des publications officielles des Communautés européennes, 2004, 20 p. (EUR 20877)

Lesemann, Frédéric. 2003. «La société des savoirs et la gouvernance : la transformation des conditions de production de la recherche universitaire», *Lien social et Politiques*, no 50, p. 17-37.

Lévesque, Carole. 2008. «Cinq défis pour bâtir le rapprochement entre la recherche et la société», *Découvrir*, juin-juillet 2008, p. 5.

Lévesque, Benoît, Bélanger, Paul R. et al, 1997. «Introduction» in Fédération du Commerce CSN (1997).

Lévesque, Benoît, Bélanger, Paul R. et Mager, Lucie, 1997. *La réingénierie des Caisses populaires et d'économie Desjardins. Contexte et études de cas*. Rapport de recherche CRISES, FC-CSN, SAC-UQAM Benoît Lévesque, Paul R. Bélanger et Lucie Mager (dir.). Montréal : CRISES-UQAM, 1997. 310 p.

Lévesque, Benoît, Bélanger, Paul R. et Mager, Lucie, 1998. *La réingénierie des services financiers : un secteur exemplaire de l'économie des services. Le cas des Caisses populaires et d'économie Desjardins*. Montréal : CRISES-UQAM, 1998. 25 p

Levin, Ben. 2010. "Thinking About Knowledge Mobilization. A discussion paper prepared at the request of the Canadian Council on Learning and the Social Sciences and Humanities Research Council". p. 12 <http://www.ccl-cca.ca/pdfs/OtherReports/LevinDiscussionPaperEN.pdf>

Lizée, Michel, 2008-2010. *Présentation d'ensemble du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes*. Document d'information produit par le Comité de retraite du RRFS-GCF et rédigé par Michel Lizée, Service aux collectivités (UQAM). Montréal :

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes et Service aux collectivités de l'UQAM. Mai 2010. 73 diapo.

McMeekin, Kathleen. 2009. *Le bilan de phosphore du lac Bromont vers l'identification des activités humaines causant les blooms de cyanobactéries*. Mémoire de maîtrise. Science de l'environnement, UQAM. Direction Dolors Planas et Beatrix Beisner.

Prévost J. et Messing, K., 1995. *L'activité de conciliation d'un horaire de travail irrégulier et de la garde des enfants chez un groupe de téléphonistes*. Étude ergonomique sur le thème de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales. (CQRS).. 34 p.

Renaud, Lise et Jérôme Elissalde. 2010. *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, Coll. «Santé et société», Québec, Presses de l'Université du Québec.

Rochon, Odile. 2010. «Ruth Rose, économiste au féminin». *Vie économique*. Vol.1, no. 4. mai 2010.

Rouzier, Ralph, 1995. *Aspects d'un changement organisationnel le cas de la Caisse populaire l'Assomption*. Mémoire de maîtrise en sociologie. UQAM, 1995. 147 feuillets.

Saint-Pierre. Céline. 2009 «De l'utilité des sciences sociales», *Découvrir*, vol. 30, no 5, novembre-décembre. Entrevue avec Céline Saint-Pierre et Jean-Phillipe Warren, p. 52-59.

Service aux collectivités. 2009. *Les 30 ans du Service aux collectivités de l'UQAM*.

Service de la condition féminine de la FTQ, 1995. *Échec au chômage. Ouvrons l'avenir. Déclaration de politique sur la conciliation des responsabilités professionnelles, familiales, sociales et personnelles*. 24e congrès de la FTQ. Rédigée par le Service de la condition féminine de la FTQ à partir de la phase 2 de la recherche sur la conciliation. 11 p.

Statistique Canada, 2007. *Mesure de la violence faite aux femmes: tendances statistiques 2006; la violence faite aux femmes autochtones*. Gouvernement du Canada, Ottawa, 13 pages. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-570-x/2006001/findings-resultats/4054081-fra.htm>

Vandelac, Louise, Messing, Karen, Méthot, Andrée-Lise et Vézina, Nicole, 1993. *Concilier l'inconciliable - la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles dans trois milieux de travail de la région de Montréal : étude exploratoire*. Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement de l'UQAM et Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Montréal 1993.

Vandelac, Louise et Service de la condition féminine de la FTQ, 1994. *C'est moi, l'inconciliable ?* Vidéo et guides de discussion et d'intervention.

Vandelac, Louise, Tissot F., Méthot, A-L et Pinard R. 1996. *Concilier l'inconciliable. Faits saillants. Aménagement du temps de travail et détresse psychologique*. FTQ. 24 p.

Vandelac, Louise, avec Tissot F., Messing, K., Garon S., Prévost, J., Méthot, A-L et Pinard R. 1997. *Concilier les responsabilités professionnelles, familiales, personnelles et sociales : ce n'est pas toujours la santé!* Rapport de recherche – volet détresse psychologique des recherches Concilier l'inconciliable (CRSH) et *L'art de concilier l'inconciliable* (CQRS). Publié, en collaboration avec la FTQ et le SAC-UQAM. 52 p.

UQAM, 2009. *Plan stratégique 2009-2014*. Adopté par le Conseil d'administration du 10 juin 2009. Montréal : UQAM. 36 p.

UQAM, 1979. *Politique des services aux collectivités*. Codification administrative.

Annexe 1 : Politique des Services aux collectivités

Politique no 41

Le texte que vous consultez est une codification administrative des Politiques de l'UQAM. Leur version officielle est contenue dans les résolutions adoptées par le Conseil d'administration de l'UQAM.

La version des Politiques que vous consultez est celle qui était en vigueur le 25 novembre 2003.

Cette politique s'adresse à : Toute la communauté de l'UQAM

Responsable : Vice-rectorat à la vie académique et vice-rectorat exécutif

Adoptée le 25.11.2003 Résolution 2003-A-12121

1. Énoncé de principes
2. Cadre juridique
3. Objectifs
4. Champ d'application
5. Définition
6. Description des activités
 - 6.1 Soutien à la promotion collective
 - 6.2 Diffusion aux collectivités
7. Budget
8. Structure fonctionnelle
 - 8.1 Comité des services aux collectivités
 - 8.2 Le Service aux collectivités
9. Directives et procédures qui découlent de la Politique

1. Énoncé de principes

Par cette politique, l'Université reconnaît formellement l'existence d'une mission universitaire, distincte mais intégrée aux missions d'enseignement, de recherche et de création, identifiée sous l'expression «services aux collectivités»

2. Cadre juridique

L'article 7.5 du Règlement no 2 de régie interne stipule que la Commission des études a le pouvoir d'instituer des comités et d'en déterminer la composition et le mandat.

L'article 7.8 du Règlement no 2 de régie interne précise la composition, le quorum et le mandat du Comité des services aux collectivités.

L'article 11 du Règlement no 3 des procédures de désignation énonce les critères et les procédures inhérents à la formation du Comité des services aux collectivités.

La Politique a été élaborée en tenant compte des dispositions de la Convention collective UQAM-SPUQ, particulièrement l'article 10 décrivant les diverses composantes de la tâche professorale.

3. Objectifs

Favoriser une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation des ressources humaines, scientifiques et techniques de l'Université, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université.

4. Champ d'application

Dans le cadre des objectifs et des fonctions institutionnelles prévues par la politique, celle-ci s'applique :

- aux organismes définis comme partenaires privilégiés, soit les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les groupes de femmes, les syndicats, les comités de citoyennes, citoyens ou autres groupes apparentés non gouvernementaux qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel, environnemental et communautaire;
- à toute professeure, tout professeur, regroupement de professeures, professeurs ainsi qu'aux instances suivantes: les facultés et école, les départements, les comités de programme (2e et 3e cycles), les centres de recherche ou laboratoires, les instituts, les infrastructures subventionnées de recherche ou de formation ou toute autre forme d'organisation reconnue en vertu du Cadre normatif pour l'évaluation des projets de formes particulières d'organisation à l'UQAM (résolution 89-A-6955); et
- le Service aux collectivités

5. Définition

Services aux collectivités

Sous le générique «services aux collectivités», on désigne particulièrement l'ensemble des activités de l'Université qui favorisent une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation de ses ressources humaines, scientifiques et techniques, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir.

Par l'appellation «Service aux collectivités», on entend l'unité administrative de soutien de la Politique des services aux collectivités.

Dans le cadre de sa mission générale de services aux collectivités, l'Université oriente prioritairement ses activités auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès aux ressources universitaires.

6. Description des activités

Aux fins de la poursuite de cet axe de développement prioritaire de sa mission de services aux collectivités, l'Université privilégie institutionnellement deux fonctions :

- la fonction de soutien aux activités de promotion collective par la formation, la recherche et la création;
- la fonction de diffusion aux collectivités.

6.1 Soutien à la promotion collective

La fonction de soutien aux activités de promotion collective désigne les pratiques et activités universitaires initiées à la demande de groupes structurés et élaborés conjointement par ceux-ci et l'Université ; ces activités, qui doivent respecter l'autonomie des groupes, visent à contribuer à la compréhension et à la solution des problèmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux inhérents à leurs préoccupations.

Cette fonction de soutien à la promotion collective a pour objet de rendre accessibles aux regroupements autonomes des populations visées, des ressources humaines et techniques de l'Université dans le cadre d'activités de formation, de recherche et de création.

Cette fonction de soutien à la promotion collective se réalise avec des partenaires privilégiés identifiés à l'article 4 qui soumettent des projets de formation, de recherche et de création afin de poursuivre des objectifs collectifs de développement.

Ces pratiques éducatives universitaires reconnaissent ces groupes autonomes comme partenaires éducatifs dans la définition des objectifs, des contenus, de la démarche et du mode de diffusion des activités de formation, de recherche, de création ou autres devant être réalisées.

À titre exceptionnel, cette fonction de soutien aux activités de promotion collective désigne également des interventions initiées par des professeurs, professeurs ou instance universitaire identifiée à l'article 4, auprès d'individus ou groupe(s) peu structuré(s) apparentés aux populations désignées, et qui s'organisent progressivement en vue de comprendre et prendre en charge collectivement des problèmes sociaux, économiques, culturels ou environnementaux communs.

6.2 Diffusion aux collectivités

La fonction de diffusion aux collectivités désigne des pratiques d'information, de vulgarisation et d'interventions critiques initiées par l'Université au moyen d'activités de formation de recherche et de création, afin de rendre accessibles à la population les informations, savoirs et outils pertinents à la compréhension et à la solution des problèmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux inhérents à leurs conditions générales de vie.

Ces activités, initiées par l'Université, s'adressent aux collectivités visées par la mission des services aux collectivités de l'Université.

Dans leur réalisation, ces activités impliquent la consultation et la participation des groupes, organismes concernés et ont ainsi pour caractéristique éducative de permettre aux collectivités rejointes l'appropriation des « produits » de ces activités.

Cette fonction de diffusion aux collectivités se concrétise en particulier mais non exclusivement :

- par l'organisation, en collaboration avec les regroupements principalement concernés par les projets, d'activités de type colloques, expositions, spectacles, productions écrites, audiovisuelles, picturales, etc. ayant pour cible les populations désignées et des problématiques afférentes à ces populations.
- par l'utilisation des médias de masse (écrits, électroniques et les technologies de l'information et des communications) en collaboration avec les regroupements concernés pour la diffusion d'informations et de problématiques auprès de grands ensembles de cette population.

7. Budget

Un budget spécifique est consacré à la mission des services aux collectivités et réparti dans les centres de coûts appropriés.

8. Structure fonctionnelle

8.1 Comité des services aux collectivités

La composition et le mandat du Comité des services aux collectivités sont régis par l'article 7.8 du Règlement no 2 de régie interne.

Tout projet institutionnel de type services aux collectivités, requérant soit une entente protocolaire formelle, soit l'octroi de ressources humaines ou financières additionnelles, doit obtenir l'approbation du Comité des services aux collectivités avant d'être soumis aux instances législatives.

8.2 Le Service aux collectivités

Le Service aux collectivités a pour mandat de :

- promouvoir, susciter et coordonner la réalisation d'activités de formation, de recherche et de création, ainsi que leur diffusion, avec les groupes sociaux desservis par la Politique des services aux collectivités et les professeures, professeurs de l'Université, à partir des besoins identifiés par les groupes concernés ou de propositions pertinentes de professeures, professeurs ;
- favoriser la diffusion des savoirs qui sont générés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université et qui sont pertinents pour les collectivités visées par la Politique.

9. Directives et procédures qui découlent de la Politique

Les programmes suivants, ainsi que les formulaires associés, sont disponibles au Service aux collectivités :

Programme de crédits de formation destiné à favoriser le développement d'activités de formation dans le cadre des services aux collectivités. Critères d'admissibilité et d'évaluation, juin 2000.

Programme d'aide financière à la recherche et à la création, Volet 2. La recherche dans le cadre des services aux collectivités, date à confirmer.

Programme de dégrèvements d'enseignement destiné à favoriser le développement de la recherche et de la création dans le cadre des services aux collectivités, date à confirmer.

Annexe 2 : Historique du SAC

Des valeurs fondatrices inscrites dans notre histoire

En 1979, le Conseil d'administration de l'UQAM adoptait une Politique des services aux collectivités visant à faire reconnaître formellement à l'UQAM une troisième mission universitaire, distincte mais intégrée, aux missions traditionnelles enseignement et recherche. La politique visait à «favorise[r] une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation de ses ressources humaines, scientifiques et techniques, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir» (UQAM, 1979). L'UQAM décidait du même souffle d'orienter «prioritairement ses activités auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès aux ressources universitaires» (UQAM, 1979).

Pour soutenir cette nouvelle mission institutionnelle dite de services aux collectivités, la Politique prévoit la mise en place de deux structures : le Comité des services aux collectivités (CSAC) relevant de la Commission des études et une unité administrative dotée d'un rôle de coordination entre les professeurs et les organismes externes concernés. Le CSAC reçoit un double mandat, évaluation de la pertinence sociale des projets d'une part, et recommandation d'axes de développement et de priorités annuelles en matière de services aux collectivités auprès de l'UQAM d'autre part. Rappelons que ce comité est formé d'un représentant de chacune des facultés, d'un nombre égal de représentants d'organismes externes ainsi que de la présidence, la direction du Service, et d'un représentant des employés du Service. De plus, le mandat de ce comité a été modifié en 2004, il fait l'évaluation globale des projets et non plus uniquement celle de la pertinence sociale.

Ainsi a été créée, avec la ratification de cette Politique en 1979, une organisation universitaire intermédiaire entre l'Université, le corps professoral et les groupes visés par la politique, qui sera plus tard structurée en unité administrative appelée «Service aux collectivités» (SAC). Depuis 30 ans, ce Service aux collectivités a grandement contribué à faire de l'UQAM, ainsi qu'elle l'évoque dans son Plan stratégique 2009-2014, une université :

« ...pionnière dans le développement, en milieu universitaire, de domaines et champs d'études qui ne s'y retrouvaient pas traditionnellement...

... [qui] a regroupé en son sein des expertises uniques, souvent arc-boutées à des enjeux de responsabilité sociale lesquels ont contribué à façonner son identité institutionnelle notamment en science politique et droit social, en matière de condition féminine, d'économie sociale, d'études internationales, d'analyses de politiques, de prévention en santé, d'études sur le cancer, sans oublier les avancées en sciences de la Terre et de l'atmosphère, en informatique, en mathématiques et en écologie.

... [qui] a développé des modèles novateurs de transfert et d'appropriation de la recherche par les collectivités. » (Monique Brodeur et *al.*, 2009. 7)

La Politique 41 et le SAC avalisaient une approche de partenariat paritaire en réponse à des besoins sociaux qui était expérimentée depuis quelques années et qui avait abouti à la signature en 1976 du Protocole UQAM/CSN-FTQ.

La mise en pratique d'un mode de collaboration paritaire avec les groupes sociaux constitue une des originalités de l'approche du Service pour favoriser réellement les échanges et la circulation de

connaissances et l'appropriation de nouveaux savoirs utiles pour les groupes. Reprenons deux extraits de la Déclaration du SAC prononcée lors du 30e anniversaire du Service l'an dernier qui font valoir les enjeux éthiques qui motivent cette approche :

À la fois porteurs et utilisateurs de savoirs, ces groupes sont sur la ligne de front face aux problématiques sociales, culturelles, économiques et environnementales. Ils introduisent ainsi au sein de notre institution de nouveaux questionnements, enrichissent les débats sur des enjeux collectifs, ouvrent des perspectives au corps professoral et aux étudiants-es et initient des coopérations novatrices qui, tout en respectant les exigences scientifiques, répondent aux impératifs d'action des collectifs et permettent une prise en charge des grands enjeux par les populations qui y sont confrontées...

...Pertinence sociale, qualité académique et scientifique, transfert, partage, construction et mobilisation des connaissances, ces valeurs et ces concepts représentent les assises de la démocratisation des connaissances et des savoirs telle que pratiquée au Service aux collectivités.

(Service aux collectivités, 2009)

Un cadre social porteur

Cette initiative de l'UQAM, qui est aujourd'hui sa marque distinctive, s'inscrivait dans un cadre social et politique qui se voulait novateur pour l'ensemble des universités québécoises, qui étaient invitées «à socialiser leur fonction d'enseignement et de recherche» et «à [répondre] à des sollicitations émanant du corps social». En effet, durant la décennie 1970, de nombreuses études et avis préparés pour ou par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), le Conseil des universités, le Conseil supérieur de l'éducation et le ministère de l'Éducation suggèrent aux universités de s'adjoindre une mission de services à la collectivité. Nous songeons notamment ici au rapport Bélanger-Daoust (1973), aux Objectifs généraux adoptés par le Conseil des universités (1973, Cahier II, 6), à la réflexion menée au sein du Conseil des universités sur cette mission (Dulude et *al.*, 1977). L'UQAM a été la première à reconnaître et à assumer pleinement une telle mission, et demeure aujourd'hui la seule université à offrir aux groupes sociaux un service leur procurant un accès simple et direct aux ressources universitaires.

Durant les décennies 1970-1980, faut-il rappeler, les organisations syndicales constituent un acteur central dans les grands enjeux sociaux et économiques, qu'il s'agisse de leur participation aux grands débats de société et aux changements sociaux en cours, du développement économique et régional où ils sont très actifs, de leur action formellement reconnue par plusieurs législations adoptées à l'époque (négociation collective, santé et sécurité au travail, administration des établissements de santé et de services sociaux, francisation des milieux de travail). Les problématiques prioritaires aux yeux des organisations syndicales recoupaient des préoccupations du personnel enseignant de l'Université en matière de recherche et d'enseignement. Ainsi, en s'associant aux organisations syndicales, l'UQAM visait à rendre accessibles ses ressources académiques à une population importante de travailleurs et travailleuses tout en s'ouvrant à un acteur social incontournable.

Durant cette période où se jouent d'importants enjeux de démocratisation du savoir universitaire, les femmes réclament un élargissement de leur espace démocratique et leur juste place dans tous les domaines de l'économique, du social, du culturel, et aussi du théorique. De nombreux collectifs interrogent les rapports entre le savoir des femmes et le savoir universitaire dont le Groupe

interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes (GIERF) créé en 1976 à l'UQAM et qui deviendra l'IREF en 1990. Étroitement lié aux groupes de femmes, le GIERF se fixe des objectifs de services aux collectivités et participe aux échanges avec la direction de l'UQAM et Relais-femmes qui déboucheront sur la signature en 1982 du Protocole UQAM/Relais-femmes. Cette entente intervient peu après la mise sur pied de Relais-femmes par plusieurs grandes associations nationales pour répondre aux multiples besoins de documentation, de formation et de recherche-action des groupes de femmes québécois sur les fronts de l'économie, de la politique, de la violence sexuelle et conjugale, du travail, de la famille, de la santé, etc.

Des activités avec les groupes communautaires et la CEQ (devenue la CSQ en juin 2000) et un volet diffusion/vulgarisation se développeront également dans cette foulée grâce aux ressources consacrées par l'UQAM au soutien de sa mission dans toutes ses composantes suite à l'adoption de la Politique en 1979, dont une banque de 20 dégrèvements pour des activités de formation constituée lors de la négociation de la convention du SPUQ signée en juillet 1980 et un Fonds institutionnel de recherche, appelé «Recherche dans le cadre des services aux collectivités», mis en place la même année.

Le mouvement communautaire qui compte au Québec quelque 8 000 groupes intervenant dans de multiples domaines sera représenté au SAC, à partir de 1995, par le comité de concertation des groupes populaires et communautaires. Les principaux acteurs du milieu communautaire (par exemple l'Écomusée du fier monde, le Centre de formation populaire, la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, le Comité aviseur du secrétariat à l'action communautaire autonome, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'Union des consommateurs) seront donc des acteurs importants du développement du secteur communautaire au SAC. Les représentants du communautaire sont préoccupés par des thématiques telles la santé, l'emploi, l'éducation, le logement, l'environnement, la consommation, la défense des droits, la citoyenneté et l'économie sociale.

Malgré la contribution exceptionnelle du SAC au financement externe de la recherche et au Fonds des services aux collectivités du MELS, la décennie 2000 se vit avec les effets des tensions institutionnelles contradictoires concernant la mission des services aux collectivités. Ces tensions se sont accentuées avec les contextes budgétaires difficiles, et ont mis en cause la stabilité des ressources administratives, professionnelles et de direction du Service. Il importe sans doute de rappeler ici que le développement des services aux collectivités par l'UQAM n'a pas été historiquement reconnu et financé par le ministère de l'Éducation qui avait laissé entrevoir la perspective d'un financement pour une mission universitaire de ce type. Dans les faits, l'orientation initiale de reconnaître (et donc financer éventuellement) une mission a évolué vers le financement de projets pilotes pour mieux évaluer la pertinence de cette mission (Conseil des universités, 1980. 174). L'appui gouvernemental à cette mission a plutôt pris la forme d'un fonds spécifique permanent, destiné à l'ensemble des universités québécoises et subventionnant des projets de formation reliant les groupes sociaux et les ressources professorales. Les activités du SAC se sont ainsi maintenues, même en l'absence de ce soutien gouvernemental, et c'est tout à l'honneur de notre université, qui a ainsi maintenu sa mission d'Université dans la cité.

Annexe 3 : Un très large éventail de problématiques sociales abordées depuis 5 ans

- 25 ans d’alphabétisation (Atelier des lettres, Écomusée du fier monde)
- 4^e et 5^e Sommets citoyens de Montréal (Centre d’écologie urbaine de Montréal et plusieurs autres partenaires)
- 60^e anniversaire de la Déclaration des droits de l’homme (Ligue des droits et libertés, groupes communautaires et syndicaux)
- Analyse des approches et des pratiques en matière de développement territorial et des collectivités à Montréal (Centre d’écologie urbaine de Montréal)
- Analyse des pratiques relatives au répit dans une maison de soins palliatifs pédiatriques : le point de vue des employés rémunérés, des bénévoles et des étudiants stagiaires et Exposition des travaux des enfants du Phare (Le Phare)
- Analyse du modèle d’intégration des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (Syndicat de l’enseignement du Haut-Richelieu; FSE-CSQ)
- Animer les territoires ! L’action culturelle en région au Québec. (Programme d’ARC, Journées de la culture 2007)
- Aspects juridiques des mesures actives de l’assurance-emploi; Les normes d’accès aux prestations d’emploi (Mouvement autonome et solidaire des sans emploi)
- Bien-être et qualité de vie des résidents demeurant à proximité du lieu d’enfouissement technique (LET) Lachenaie (Comité des citoyens de la Presqu’île-Lanaudière, Fondation ÉCO)
- Carrefour de la citoyenneté responsable (CCR) (Fondation Monique-Fitz-Back; Établissements verts Bruntland de la CSQ)
- Citoyenneté : ancrage historique et appropriation de l’espace urbain (L’Autre Montréal)
- Comment rejoindre les hommes ayant des relations sexuelles et affectives avec d’autres hommes les plus vulnérables selon une approche globale de la santé et du mieux être ? (Action Séro Zéro)
- Conciliation travail-famille : étude multidisciplinaire (FTQ)
- Construire avec elles (Femmes regroupées en option non traditionnelle)
- Convoquer des personnes souffrant de troubles de comportement alimentaire à l’expérience du corps senti, avec la méthode Feldenkrais d’éducation somatique (Anorexie et boulimie Québec)
- De la reconnaissance légale à la reconnaissance sociale de la pratique des sages-femmes et des maisons de naissances au Québec (Regroupement les sages femmes du Québec)
- Démystifier les poursuites-baillons (SLAPP) et les enjeux pour la démocratie (Regroupement québécois des groupes écologistes)
- Diagnostic Écosanté Mercier (Comité de vigilance environnemental régional)
- Droits des filles et des femmes au Cambodge (LICADHO, ONG au Cambodge)
- Éducation à la sexualité (Table de concertation *A toute Jeunesse*; Maison d’hébergement L’Envolée, Sida-vie Laval; Projet-TRIP)
- Engagement citoyen et dynamique des forums sociaux dans les Amériques (Association québécoise des organismes en coopération internationale)

- Enjeux et défis du syndicalisme en milieu autochtone (CSQ)
- Enjeux et défis pour le mouvement syndical en matière de régimes de retraite (FTQ)
- Étude exploratoire sur la population transitoire du centre-ville de Montréal (Carrefour Jeunesse-emploi Montréal centre-ville)
- Étude sur la place et le parcours des réalisatrices en télévision (Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec)
- Évaluation des acquis sociopolitiques, suite aux actions entreprises dans le dossier des cyanobactéries au lac Bromont (Association conservation du bassin versant du lac Bromont)
- Évaluation des coûts de l'accompagnement à la naissance (Regroupement Naissance-Renaissance)
- Évaluation du projet travaillons ensemble (Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées, FTQ)
- Événements commémoratifs du 20^e anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique (Fédération des femmes du Québec; Galerie de l'UQAM; Maestra; Centre de musique canadienne au Québec, Muséografic; Relais-femmes)
- Festival d'expression de la rue (Collectif d'intervention par les pairs aidants)
- Forum : De 55 à 105 ans ... 1 000 façons de s'engager- ma famille, mon quartier ... notre planète. (Synergie 55 +, UQAM Générations et une coalition d'organismes)
- Forum : Les journaux de rue : pour un changement social, local et global (L'itinéraire)
- Habiter au centre-ville : évolution récente et anticipée du parc d'habitation dans l'arrondissement de Ville-Marie (Comité logement Centre-Sud)
- Identification des risques à la santé et la sécurité au travail pour les enseignants dans les ateliers de pratique d'un centre de formation professionnelle (Syndicat de l'enseignement de Champlain; CSQ)
- Informatisation des dossiers des patients et protection des renseignements personnels (Coalition Solidarité santé)
- Journée de réflexion sur l'avenir de nos régimes à prestations déterminées et nos options pour y faire face (FTQ)
- L'adulte apprenant du 21^e siècle : les défis de la formation liée au travail (Institut de coopération pour l'éducation des adultes)
- L'analyse du travail des enseignantes de la formation professionnelle et leur insertion et leur maintien en emploi dans les programmes traditionnellement masculins (CSQ)
- L'animation (intervention) de groupe : enjeux et défis pour les intervenants travaillant avec les jeunes contrevenants (Trajet Jeunesse et Mesures alternatives des vallées du Nord)
- L'animation culturelle en contexte interculturelle (Programme ARC, Journées de la culture 2006)
- L'approche alternative : place et rôle des membres dans la vie démocratique des groupes (Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec)
- L'état du droit d'apprendre pour les adultes (Institut de coopération pour l'éducation des adultes)
- L'histoire de la rivière Bayonne (Versant-Bayonne)

- L'intervention en violence conjugale auprès des femmes autochtones (Ishkuteu) (Femmes autochtones du Québec; Fédération ressources d'hébergement femmes violentées et en difficulté du Québec)
- La médiation culturelle au Québec : de la théorie à la pratique, état de la situation (Culture pour tous)
- La résilience, son application dans le milieu scolaire (Fédération autonome de l'enseignement)
- Garantir les droits des personnes dans le contexte des partenariats publics/communautaires : les enjeux de la responsabilité étatique (Ligue des droits et libertés)
- La responsabilité des entreprises en droit du travail : questions, enjeux et perspectives (Centre international de solidarité ouvrière)
- La santé des intervenantes en milieu de garde familial (Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec –CSQ, CSQ, Condition des femmes)
- La santé mentale : questions organisationnelles (Fédération de la santé et des services sociaux-CSN)
- Le droit des femmes et le droit à l'éducation dans le cadre de la problématique spécifique des femmes autochtones (Consejo de Organizaciones Aborigenes de JUJUY (Argentine), Femmes autochtones du Québec)
- Le Faubourg Saint-Laurent : une histoire illustrée (Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent)
- Le mentorat politique au féminin (Groupe Femmes, Politique et Démocratie)
- Le phénomène des dépendances et du jeu excessif : pistes d'intervention (Regroupement des ressources alternatives en santé mentale)
- Le rôle des syndicats dans la mise en œuvre de la législation en matière de harcèlement psychologique (CSN; CSQ; FTQ)
- Formation en gestion et en montage pour les jeunes autochtones (Wapikoni-mobile)
- Les communications médiatiques appliquées au contexte de la FAE (FAE)
- Les défis à venir en éducation populaire, ici et ailleurs (santé et vieillissement des populations) (InterCEP)
- Les effets des accords de commerce et de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes au Québec 1989-2005 (Fédération des femmes du Québec (FFQ))
- Les enjeux actuels de l'assurance-emploi (Mouvement autonome et solidaire des personnes sans emploi)
- Les familles homoparentales: s'ouvrir à leurs réalités pour mieux répondre à leurs besoins (Association des mères lesbiennes du Québec; Coalition des familles homoparentales)
- Les litiges nationaux et internationaux (Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine, Centro Cultura Dominicano Hatiano)
- Les normes d'accès aux prestations d'emploi (Front commun des personnes assistées sociales du Québec)
- Les outils du droit pour contrer les stéréotypes sexuels et sexistes (Y des femmes de Montréal)
- Les pratiques d'affiliation sociale développées dans les Auberges du cœur : appropriation, consolidation et transmission (Regroupement des Auberges du cœur)

- Les pratiques informationnelles dans les groupes de femmes (Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine)
- Les réseaux d'entraide dans les syndicats de la CSN (CSN; Centre Saint-Pierre)
- Mettre en place une communauté de pratique pour les responsables du dossier retraite à la FTQ (FTQ, Service de l'éducation)
- Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification de bonnes pratiques (Fédération des femmes du Québec)
- Nature et portée des pratiques d'éducation populaire des Centres d'éducation populaire de Montréal (InterCEP)
- Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation (Y des femmes de Montréal)
- Parcours d'un projet cinématographique : incitations et contraintes pour les femmes réalisatrices (Réalisatrices Équitables)
- Parents en action pour l'éducation : conversations publiques à l'école (Le centre de la 3^e avenue et le CARI Saint-Laurent)
- Pensées et pratiques féministes dans le Québec d'aujourd'hui (Relais-femmes, le Centre de formation communautaire de la Mauricie, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie)
- Place de l'antiféminisme dans les magazines féminins au Québec (L'R des Centres de femmes du Québec)
- Pour assurer la relève dans les groupes de femmes : mieux comprendre les attentes et perspectives des jeunes féministes (Relais-femmes, Centre d'éducation et d'action des femmes)
- Pour une consommation sécuritaire et responsable en alimentation : l'achat bio et l'achat local (AREQ – île de Montréal)
- Problématique du méga-dépotoir de Lachenaie (Comité des citoyens de la Presqu'île-Lanaudière, Fondation Eco)
- Programme de recherche exploratoire en santé environnementale Secteur Presqu'île (Le Gardeur/Repentigny) (CCPL, Fondation Éco)
- Projet de mobilisation par le logement social (Parole d'excluEs, SHAPEM)
- Proposition de regroupement pour les responsables de service de garde en milieu familial et les ressources intermédiaires (CSQ, CSD)
- Recherche et exposition *Habiter une ville durable : exposition sur le développement durable en milieu urbain* (Centre d'écologie urbaine de Montréal; Écomusée du fier monde)
- Recherche-action – mobilisation sur les avantages sociaux (volet retraite) (Relais-femmes; CFP)
- Regards sur les familles homoparentales: s'ouvrir à leurs réalités pour mieux répondre aux besoins des enfants (Coalition des familles homoparentales)
- Santé mentale et familles : fondements et pistes d'intervention (Ateliers d'éducation populaire du Grand Plateau – volet famille)
- Soins à domicile : les travailleuses et travailleurs non-professionnels, leurs conditions de travail et leurs perceptions du travail (Coalition Solidarité Santé; CSN ; FTQ)
- Suivi des tributaires du Lac Bromont comme sources de nutriments en excès (Association conservation du bassin versant du lac Bromont)

- Synthèse des questionnements et pistes de réponse dans le dossier de l'incinérateur Mercier (Comité de vigilance environnemental régional)
- Travail du sexe, au-delà des préjugés : vivre et travailler en santé, en sécurité et avec dignité (Stella)
- Immigration et intégration en milieu de travail : journée de réflexion (FTQ)
- Un saut périlleux qui peut faire mal : de la relation chorégraphe-interprète à la relation employeur-employé (Union des artistes)
- Vieillir au féminin: Préjugés, valorisation des expériences et implication citoyenne (Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles; AREQ de Pointe-aux-Trembles; Association des retraités de l'enseignement)
- Wasaiya : transfert de connaissances- formation de formatrices et développement d'outils pédagogiques sur les droits des femmes autochtones (Femmes autochtones du Québec)

Annexe 4 : Quelques pratiques partenariales marquantes

Les pages qui suivent présentent quelques exemples de pratiques qui, d'une façon ou d'une autre, permettent d'illustrer d'une manière plus concrète l'action du SAC. Cette approche est de plus en plus utilisée pour faire valoir l'innovation en sciences sociales qui se déploie d'une manière plus lente et diffuse que l'innovation dans le domaine technologique, par exemple, et qui souffre d'une carence d'indicateurs facilement comptabilisables. Le modèle des récits de pratiques comporte l'intérêt de donner une vision plus complète des projets tant par leurs aspects qualitatifs que quantitatifs.

Nous avons choisi sept projets en fonction d'un certain nombre de critères : une problématique émergente vécue au sein des groupes et de nouvelles connaissances produites; des changements dans les pratiques et la résolution de problèmes concrets; des changements dans les politiques, les lois ou les cadres juridiques; la qualité du processus partenarial et du transfert à destination des groupes; les retombées académiques sur les plans de la recherche, de la formation et des subventions externes; et la participation étudiante. Des pratiques ont été choisies parce qu'elles permettaient de valoriser avec efficacité un ou deux de ces critères. D'autres pratiques ont été retenues en raison de leur dynamique novatrice d'ensemble.

Nous avons également tenu compte de la diversité des partenaires dans le choix des pratiques. Les groupes ci-après représentés sont : Femmes autochtones du Québec, Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, Maisons d'hébergement autochtones et inuites, Service de la condition féminine de la FTQ, Comité de retraite du régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, Syndicats des employés du Mouvement Desjardins regroupés au sein de la Fédération du commerce (CSN), Association pour la conservation du bassin versant du lac Bromont, Réseau québécois des groupes écologistes et enfin Comité organisateur du Colloque commémoratif sur les vingt ans de la tuerie de l'École polytechnique.

Pleinement engagé dans un travail avec les femmes autochtones touchées par la violence conjugale et familiale

Le SAC a coordonné un partenariat innovateur entre Femmes autochtones du Québec (FAQ) et la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (FRHFDQ) qui a pris pour nom *Ishkuteu*¹⁶. Le projet (2005-2009), complexe et de grande envergure, avait pour objectifs de renforcer les compétences et les habiletés d'intervention en violence conjugale en vue d'assurer aux femmes autochtones un plus grand accès à un réseau de services adaptés à leurs réalités et besoins, tant au sein de leur communauté qu'à l'extérieur de celle-ci.

Le projet a démarré avec une étude dans un domaine peu exploré, soit l'intervention conjugale en milieu autochtone, et a exigé de développer une formation avec une dimension régionale importante. De plus, il s'agissait d'un échange d'expertise sur l'intervention auprès des femmes autochtones à partir de deux approches distinctes et parfois divergentes : l'intervention féministe élaborée par les maisons d'hébergement féministes allochtones et l'approche autochtone en émergence dans les maisons d'hébergement autochtones et inuites. Il a donc fallu redoubler d'écoute et d'efforts pour parvenir à l'élaboration et à la validation des outils pédagogiques.

Des enjeux culturels à considérer

La dynamique partenariale fondée sur l'interaction de deux communautés aux cultures et modes d'organisation très différents a entraîné des remises en question et des événements inattendus qui ont donné au projet une ampleur imprévue.

¹⁶ *Ishkuteu* signifie FEU en langue innue. Ce nom évoque le feu sacré animant les travailleuses qui interviennent quotidiennement auprès des femmes vivant une situation de violence conjugale. Il suggère également une reprise de pouvoir sur leur vie.

Les partenaires ont répondu à une demande du Réseau des maisons autochtones pour les aider à définir leur approche en violence conjugale. Avant d'aborder le maillage entre autochtones et allochtones, la démarche supposait pour les femmes autochtones de mieux s'approprier les paramètres de leur intervention. Ainsi, un véritable processus de mobilisation des connaissances s'est mis en branle : l'équipe a fait émerger l'approche, réfléchie et cohérente, des intervenantes mais qui n'avait jamais été écrite. À partir d'une démarche interactionniste originale, l'équipe a fait préciser les fondements, les valeurs et les pratiques d'intervention par des intervenantes autochtones et inuites. Rendre l'approche autochtone explicite et en faire émerger les savoirs a entraîné des changements quant à la prise en compte ou la gestion de la réalité spirituelle. Ce qui a amené des réflexions de fond portant sur le spirituel et par conséquent sur les pratiques d'accompagnement des femmes violentées et de leur famille. Cette prise en compte a finalement produit un échange de pratiques et d'expertises plus fructueux entre les intervenantes des deux communautés, en plus de leur permettre de mieux se connaître et d'aborder les véritables besoins des femmes autochtones.

Des résultats

Parmi les résultats les plus significatifs : 84 intervenantes autochtones et 111 intervenantes allochtones ont été formées au cours de 10 sessions. La formation a permis aux allochtones de se familiariser avec la culture autochtone, les différentes communautés et pratiques particulières; une brochure a été conçue sur l'intervention en milieu autochtone - une première au Québec - fournissant des indicateurs pour cerner les besoins des femmes autochtones violentées et les manières les plus adéquates d'y répondre; une structure de maillage souple a été mise en place animée par 25 personnes-pivots des milieux autochtone et allochtone. Enfin, une vidéo *Tambours de guérison*, en

version française et anglaise, a été produite. Ces moyens pour l'intervention et les connaissances générées par le projet contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes autochtones et celles de leur famille.

Les communautés, impliquées à toutes les étapes de la démarche, se sont approprié les contenus de sorte qu'elles poursuivent maintenant de manière autonome des activités de maillage et de collaboration entre elles. La portée sociale du projet est perceptible sur le terrain. Par exemple, les intervenantes en maisons d'hébergement inuites, particulièrement isolées, disposent d'un matériel approprié à leur situation et très utile dans leur travail quotidien. FAQ, souvent sollicitée pour témoigner de la réalité des femmes autochtones victimes de violence, a maintenant un outil pour parfaire la formation des organismes qui œuvrent à l'amélioration de la qualité de vie en milieu autochtone, tels les milieux policiers et de services sociaux.

Rôle indispensable de la coordination

Pour réaliser ce projet, le SAC, financé par le MELS, le MSSS et DIALOG à hauteur de 350 000 \$, a embauché deux agentes de développement, une stagiaire étudiante de l'UQAM, dont deux des trois sont autochtones, et a fourni un apport de coordination élargi. Le phénomène de la violence conjugale en milieu autochtone et l'ampleur des besoins de services étaient mal connus. Une étude de Statistique Canada (2007) indique que les femmes autochtones affichent des taux de violence conjugale plus élevés que les hommes autochtones et les personnes non autochtones. En fait, une femme autochtone court trois fois plus de risques d'être agressée par un conjoint ou ex-conjoint qu'une femme non autochtone et beaucoup plus de risques d'être tuée lors d'une rupture d'union. Parmi les facteurs de risque associés à cette violence sont cernés

notamment des niveaux de scolarité plus faibles, des taux de chômage plus élevés, l'abus d'alcool et les expériences de la colonisation. L'agente de développement du SAC, au fait de l'importance du problème, a coordonné l'étude préliminaire des besoins. Elle a joué un rôle de catalyseur des informations disponibles et, avec les groupes demandeurs, a structuré le projet de formation avec l'aide de Carole Lévesque de l'INRS et du Réseau DIALOG, une des autorités universitaires dans le domaine des recherches autochtones.

Au cours du projet encadré sur le plan scientifique par cette spécialiste, l'agente de développement a animé les rencontres du comité des partenaires, facilité la communication ainsi que travaillé à la construction et au maintien du lien de confiance entre les différents partenaires. Fondamental, ce lien a maintenu l'intérêt des communautés durant tout le processus même s'il a été quelquefois mis à rude épreuve par des enjeux de pouvoir liés aux intérêts différents qui séparaient les cultures autochtones et allochtones, à titre exemple : la place à accorder à la famille et au conjoint violent dans l'intervention féministe.

Dans ce décor de grande complexité, le rôle de médiation du SAC a été essentiel. L'intentionnalité de départ de créer des rapprochements entre les savoirs universitaires, les savoirs féministes et les nations autochtones impliquait de gérer des inconforts, car toute démarche de changement engagée dans la recherche de traits d'union entre des cultures ou des identités différentes en génère inévitablement.

Sans cette interface, les résultats obtenus auraient été différents et il y a fort à parier que les changements mis de l'avant dans l'intervention contre la violence et les rapports entre les communautés autochtones et allochtones n'auraient pas pu se produire. En d'autres termes, sans

l'apport de coordination du SAC les résultats de cette formation auraient été réduits à des utilités sociales beaucoup plus limitées.

Un nouveau projet de formation concernant les droits des femmes autochtones est en cours de réalisation au SAC. Il recourt cette fois-ci à l'expertise d'un jeune professeur en sciences juridiques, Bernard Duhaime.



Conciliation travail-famille : des partenariats qui approfondissent la problématique au fil des ans

1991-1998

En 1991, lors de son congrès, la FTQ amorce une réflexion collective avec 300 membres, hommes et femmes, en organisant une rencontre dialogue portant sur leur vie au quotidien et la difficile conciliation des responsabilités familiales et professionnelles. Convaincu de l'urgence de mieux cerner la problématique conciliation travail-famille (CTF), le Service de la condition féminine de la FTQ initie alors une recherche exploratoire dans le cadre du Protocole UQAM-CSN-FTQ, en partenariat avec des chercheuses du CINBIOSE qui choisissent d'analyser cette nouvelle problématique en créant une synergie entre la sociologie et l'ergonomie.

La recherche a révélé que les problèmes de conciliation résultaient de l'augmentation des contraintes professionnelles et familiales, de l'inadéquation des conditions de travail et de la pénurie des services collectifs. Plus de 8 000 exemplaires du rapport de recherche (Vandelac et al., 1993) ont été distribués, sans compter deux traductions anglaises ayant circulé au Canada. Cette étude menée auprès de personnes syndiquées dans l'aérospatiale, la téléphonie et la restauration et ayant des enfants de moins de cinq ans, a permis de sortir de l'ombre la problématique conciliation travail-famille. Les résultats de cette recherche ont renforcé la nécessité

d'approfondir et d'élargir le travail de recherche sur la CTF impliquant aussi les autres membres de la famille et le soutien aux dépendants, dont les parents vieillissants.

Face à l'ampleur de la problématique et au grand intérêt de ses membres, la FTQ a entrepris en 1993 avec l'équipe interdisciplinaire CINBIOSE-Université de Sherbrooke, toujours dans le cadre du protocole UQAM-CSN-FTQ, une deuxième phase de recherche sur les conditions concrètes des travailleurs et des travailleuses et les stratégies de conciliation déployés par eux.

De 1995 à 1997, ont été publiés des rapports de recherche portant sur l'aménagement du temps de travail et la détresse psychologique (Vandelac et al., 1997) et une étude ergonomique (Prévost et Messing, 1995 et Vandelac et al., 1996) sur le thème de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales.

Ce deuxième cycle de recherche a pu être réalisé grâce aux subventions obtenues du CQRS, du CRSH, du gouvernement du Québec auxquelles se sont ajoutées les importantes contributions financières des partenaires syndicaux et patronaux en termes d'heures de travail, de prestation de services, de libération du personnel participant à l'enquête. La FTQ a également obtenu des subventions permettant la diffusion et le transfert des connaissances sur la conciliation des responsabilités personnelles, familiales, sociales et professionnelles. La production d'outils tels qu'une vidéo intitulée *C'est moi l'inconciliable ?* (Vandelac et Service de la condition féminine de la FTQ, 1994) et deux guides d'accompagnement ont permis au Service de la condition féminine de mobiliser les personnes syndiquées dans le cadre d'une série d'activités de formation à travers le Québec offertes par une membre de l'équipe de recherche. Suite à ces années de collaboration avec le CINBIOSE et le SAC,

inspirée par les premiers résultats de recherche, la FTQ a fait adopter à son congrès de 1995 une *Déclaration de politique sur la conciliation des responsabilités professionnelles, familiales, sociales et personnelles* (Service de recherche de la condition féminine de la FTQ, 1995) comportant un certain nombre de revendications et de pistes de solution découlant des recherches réalisées.

2006

Quinze ans plus tard, quelques politiques ont été adoptées par le gouvernement du Québec afin de faciliter la conciliation travail-famille (assurance parentale, renforcement du réseau de services de garde à contribution réduite, etc.) et quelques entreprises ont mis en place des mesures pour faciliter la CTF. Malgré cela, les problèmes de conciliation entre le travail et la vie personnelle ne diminuent pas. Lors de la rencontre biennale de réflexion en condition féminine de 2006, les femmes de la FTQ ont décidé de faire de la CTF leur grande priorité.

En 2006, un nouveau groupe de chercheurs de l'UQAM est mobilisé à la demande de la FTQ et de ses syndicats affiliés afin d'étudier la CTF. Une recherche documentaire permet de constater que les données sur la réalité de la CTF demeurent partielles provenant essentiellement de travail aux horaires réguliers ou concernant des emplois qualifiés. Une des préoccupations de cette nouvelle démarche concerne la situation dans le secteur des services (supermarchés, hôtellerie, restauration, etc.) devant composer avec des horaires irréguliers, imprévisibles et ayant peu de contrôle sur leur temps de travail, qu'ils soient ou non parents de jeunes enfants, responsables d'un proche vieillissant, handicapé ou malade de manière permanente ou temporaire. Une fois de plus, l'équipe de recherche est multidisciplinaire (sociologie, sciences juridiques, ergonomie, etc.); elle est

formée de quatre professeures issues de *l'Invisible qui fait mal*, d'agentes de recherche et d'étudiantes de l'UQAM, de la France et de la Corée. Une recherche bibliographique exploratoire (Bernier et Bernstein, 2008) a permis de poser les bases de cette nouvelle recherche. Une jeune professeure a obtenu son premier CRSH pour mener la recherche alors que la FTQ a reçu des subventions du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Famille et des Aînés permettant d'élargir l'échantillonnage de l'étude et de développer un projet-pilote novateur visant à proposer un modèle d'analyse de besoins en CTF aux fins de la gestion des horaires.

La biennale des femmes réunie sur le thème *Conciliation travail-vie personnelle : plus que jamais une priorité* et le colloque sur la CTF sur le thème évocateur *Des milieux de travail essoufflés du temps à négocier*, deux événements organisés par la FTQ en 2009, ont permis aux chercheuses de l'UQAM, de présenter les constats et résultats préliminaires de la recherche en cours.

De 1991 à aujourd'hui, le partenariat établi entre le Service de condition féminine de la FTQ et l'UQAM a mobilisé au sein des équipes de recherche, sept professeures de différentes disciplines, deux professionnelles de recherche et sept étudiantes. Sept rapports de recherche ont été rédigés; des outils de formation ont été produits; plusieurs articles ont été publiés dans des revues scientifiques, des chapitres de livre et des actes de colloques ont été rédigés. Un grand nombre de communications ont été réalisées dans le cadre de colloques, congrès nationaux et internationaux, auxquels s'ajoutent plusieurs séminaires et sessions de formation dispensés aux syndiqués de la FTQ et dans d'autres milieux syndicaux. Le financement global pour ce projet (PAFACC, CQRS, CRSH, dégrèvements UQAM, ministères québécois et fédéraux, FTQ et contributions des entreprises) s'élève à 510 760 \$.



Un régime de retraite dans le communautaire, «ça ne change pas le monde, sauf que...»

Le jugement en milieu communautaire était sans appel : les groupes trop sont pauvres, les salaires sont trop faibles pour offrir un régime de retraite aux personnes salariées des groupes communautaires! À la suite d'une initiative du Centre de formation populaire et de Relais-femmes en 2004, une démarche de formation et de réflexion sur les enjeux en matière de retraite est mise sur pied avec une quinzaine de responsables de groupes communautaires et de femmes. En raison de son expertise, un coordonnateur au SAC est affecté à l'appui de cette démarche de recherche-action et de formation. La première séance fut consacrée à identifier les conséquences pour les personnes salariées des groupes de ne pas avoir de régime de retraite. La prise de conscience des faibles niveaux de prestation des régimes publics – inférieurs au seuil de pauvreté – et du niveau de capital requis au départ à la retraite pour échapper à la pauvreté et maintenir son standard de vie pendant les 20 ou 25 ans de la retraite a eu l'effet d'un traitement de choc : *«Nous n'avons pas les moyens de ne pas avoir un régime de retraite!»*. Telle fut la conclusion de la première présentation.

Après avoir identifié l'enjeu de la pauvreté qui attend les salariés des groupes communautaires s'ils ne peuvent compter que sur les régimes publics, la formation a porté sur les régimes complémentaires de retraite, en s'appuyant sur le matériel de formation déjà développé par l'UQAM dans le cadre de la formation avec la FTQ. À travers les contraintes et les options présentées par le formateur, les membres du comité ont identifié progressivement les caractéristiques d'un régime qui répondrait aux besoins et aux particularités du communautaire. La ressource universitaire a

proposé une approche de gestion du risque à mettre en place au niveau du placement, du financement et de l'utilisation des excédents, pour assurer la pérennité du régime. D'une rencontre à l'autre, de façon interactive, les objectifs se sont précisés et les modalités et caractéristiques d'un régime de retraite adapté au communautaire se sont concrétisées. Afin d'assurer l'adhésion des groupes au régime envisagé, du matériel de formation pour une session de 3 heures avait été élaboré par le SAC (Lizée, 2008-2010). Des formateurs et formatrices issus du Centre de formation populaire et de Relais-femmes ont été formés. Pour la plupart des participants et participantes, ils étaient pour la première fois sensibilisés aux enjeux de la planification financière à la retraite.

Entre-temps, le groupe de travail initial s'était transformé en comité de retraite. Le SAC maintient son appui en termes de formation des membres du comité de retraite et d'expertise : rédaction du texte du régime de retraite, des politiques de financement et de placement, du règlement intérieur, des cahiers de charge pour l'embauche d'une firme d'actuaire ainsi que pour les placements. À travers ces formations, mais surtout à travers les décisions que doit prendre le comité de retraite, les membres du comité apprennent à devenir administrateurs et fiduciaires d'un régime de retraite tout en apportant leur savoir et leur culture du communautaire dans la façon de faire. Le 1^{er} octobre 2008, en pleine tourmente financière, le régime de retraite démarre avec des adhésions dépassant la cible initiale de 800 participants.

Après un an et demi d'existence seulement, le régime est sur la bonne voie : 256 groupes adhérents, 1754 participants, des femmes à 80 % avec un salaire annuel moyen de 28 000 \$ et des actifs de 3,7 millions \$. Les présentations se poursuivent pour amener d'autres groupes à adhérer au régime. Le

caractère novateur du nouveau régime en milieu communautaire suscite de l'intérêt : le comité a reçu des invitations à prononcer des conférences devant des auditoires de spécialistes et de membres de comités de retraite à l'affût d'approches susceptibles de remettre les régimes à prestations déterminées sur la voie de la viabilité et de la pérennité.

Le prix «Initiative gagnante» du Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et Action communautaire a été remis aux promoteurs de ce projet en mai 2008. Le Comité justifiait ainsi son choix : «la mise en place de ce régime de retraite constituera un élément structurant de développement durable du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire.» (Comité sectoriel de main d'œuvre Économie sociale et Action communautaire, 2008). De son côté le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, lors de l'étude en avril 2010 des crédits du volet Action communautaire, a souligné comment la mise sur pied de ce régime allait dans le sens du plan de lutte contre la pauvreté en élaboration et a alors souligné qu'il s'agissait là d'une «belle réalisation» (Assemblée nationale du Québec, 2010).



Une recherche interdisciplinaire dans une perspective de transfert pour faire face à la réingénierie de Desjardins

Confrontée à une réingénierie dans les caisses populaires élaborée dans le plus grand secret au sommet du Mouvement Desjardins, la Fédération du commerce (CSN), qui regroupe un grand nombre de caisses populaires sur le territoire québécois, demande en 1996 à une équipe universitaire sous la direction des professeurs Benoît Lévesque et Paul R. Bélanger de l'UQAM de mener «une recherche universitaire indépendante dont les résultats pourraient en partie servir au transfert de connaissances lors d'un colloque sur la

réingénierie des caisses» (Lévesque, Bélanger et al., 1997, 3). Une subvention de 40 000 \$ versée par la Fédération du commerce permet de constituer une équipe autour d'un groupe de recherche de l'UQAM, auquel se sont associés des professeurs d'autres universités (UQAC, UQAR, Laval et HEC) ainsi que 5 étudiants à la maîtrise ou au doctorat, dont 2 de l'UQAM. Un coordonnateur du SAC participe activement aux travaux de l'équipe de recherche et de coordination.

La recherche visait à la fois à mieux comprendre les enjeux de développement de Desjardins et à mieux caractériser l'approche et le discours de la réingénierie, aussi bien celle des principaux gourous que celle qu'il était possible de décoder de la part de Desjardins. Le volet le plus exigeant était celui de caractériser la réingénierie telle qu'expérimentée chez Desjardins. Comme plusieurs projets pilotes avaient été initiés dans des milieux de travail représentés par le Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ), le coordonnateur du Service a facilité les contacts pour donner, à l'équipe de recherche, accès à ces terrains. En contrepartie, la Fédération du commerce (CSN) a invité quelques responsables de ce Syndicat au Colloque, une invitation inhabituelle, et a même invité la présidente du Syndicat des employés de la Banque laurentienne, également affilié à la FTQ, à venir faire part de l'expérience de son syndicat face à la réingénierie.

Tout au long de la recherche, un comité formé de l'équipe universitaire et de la Fédération du commerce se réunit pour faire le point sur l'avancement des travaux, discuter des démarches à faire pour avoir accès à certains milieux de travail, et échanger également sur la problématique telle qu'elle est en train de se développer à la lumière des travaux réalisés. Dans les semaines précédant le Colloque, l'équipe de recherche poursuit ses entrevues, une entrevue ouvrant parfois la porte à d'autres

et rédige les différents rapports de recherche prévus.

Constatant que le volet recherche occupe toutes les énergies de l'équipe, le coordonnateur du SAC rappelle aux chercheurs qu'un objectif central de la démarche est qu'il y ait un transfert de connaissances lors du colloque syndical prévu pour mars 1997 et offre donc ses services pour préparer, à partir des versions des rapports de recherche déjà en circulation et en étroite consultation avec chaque chercheur, des présentations qui synthétiseront les principaux résultats de la recherche et serviront d'appui visuel lors des communications par l'un ou l'autre des membres de l'équipe. Une copie de ces présentations sera également distribuée aux participants-es pour faciliter la compréhension des enjeux.

Près de 200 participants-es syndiqués provenant de différentes composantes du Mouvement Desjardins se sont donc présentés au Colloque pour discuter d'une problématique dont ils n'avaient entendu parler à ce jour que par bribes, en raison du secret imposé par la direction de Desjardins. La grande majorité des communications à ce Colloque a été faite par des universitaires associés à la démarche, dont les professeurs Lévesque, Bélanger, Élie et Lejeune de l'UQAM, communications appuyées par la publication des rapports de recherche (Fédération du commerce, 1997) et, dans la plupart des cas, par des présentations visuelles élaborées par le SAC.

Les participants-es ont ensuite discuté en atelier du lien à faire entre la situation dans leur milieu de travail, les résultats de la recherche et les actions à entreprendre. Au-delà de la satisfaction exprimée par plusieurs liée au fait qu'ils en savaient maintenant plus que leur directeur de caisse quant aux intentions de Desjardins en matière de réingénierie et aux impacts de celle-ci, ils ont articulé leur vision et leur stratégie en ce qui

a trait au processus d'implantation, à la formation requise par le personnel pour y faire face afin de faciliter le redéploiement des ressources humaines, les exigences de conciliation travail-famille et la mise en place d'un plan de travail. Le coordonnateur du Service a joué un rôle actif dans la rédaction de la synthèse de ces ateliers et dans la présentation en plénière avec support visuel des principales conclusions, afin de permettre aux participants-es de se les approprier. Ce qui leur a permis également de proposer des amendements au document synthèse afin de bien refléter le cheminement de la réflexion et de repartir du Colloque avec un plan d'action utile, où les personnes salariées de Desjardins et leurs syndicats seraient véritablement en mesure de *prendre leur place*, pour reprendre le thème du Colloque, face à la réingénierie Desjardins.

Lors d'une rencontre de suivi tenue un an après le Colloque, la Fédération a informé l'équipe universitaire que le mouvement Desjardins maintenait sa pratique de tenir les gens à l'écart et d'ignorer autant les syndicats que les directions locales des établissements, bousculant au passage certaines Fédérations régionales. Grâce à l'expertise acquise lors du Colloque, la Fédération a pu maintenir un accès privilégié et rapide à des informations souvent considérées comme «sensibles», tenir des consultations régionales afin de permettre des échanges et dynamiser les effectifs dans les Caisses de même qu'engager des démarches conjointes de résolution de problèmes avec certaines Fédérations, notamment autour d'enjeux comme l'épuisement professionnel ou la conciliation travail-famille.

Au plan académique, le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), qui avait déjà mené des travaux sur le Mouvement Desjardins, a pu enrichir son catalogue de publications suite à la

réalisation des recherches (Lévesque, Bélanger et Mager, 1997; Lévesque, Bélanger et Mager, 1998). Parmi les étudiants impliqués dans le projet, un avait déjà réalisé son mémoire de maîtrise sur le mouvement Desjardins (de Kerstrat, 1991) et a de plus rédigé sa thèse de doctorat en s'appuyant entre autres sur le matériel généré par le projet (de Kerstrat, 1999). Un autre assistant de recherche, alors doctorant, poursuivait par ses travaux une réflexion déjà amorcée sur le Mouvement Desjardins à l'occasion de son mémoire de maîtrise en sociologie (Rouzier, 1995). Enfin, lors d'une rencontre de suivi tenue un an après le Colloque, le CRISES faisait état des retombées de ce projet, et notamment d'une recherche comparative internationale qui se mettait en marche pour analyser les transformations du secteur financier et de la place du secteur coopératif ainsi qu'un autre projet qui se concentrerait sur l'analyse des transformations sociales et économiques dans le secteur financier au Québec.



Les cyanobactéries au lac Bromont : une problématique émergente qui relève de la collectivité

Les apports en nutriments représentent la principale cause de la croissance excessive de cyanobactéries dans les lacs du Québec. Cette situation, qui peut affecter la santé humaine et animale à cause de la toxicité de certaines espèces de cyanobactéries, affecte aussi la santé économique des régions touchées. À l'initiative du groupe Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB), une première recherche partenariale soutenue par un PAFARC a débuté en 2006 avec les professeures Dolores Planas et Béatrix Beisner, des sciences biologiques de l'UQAM, pour évaluer les apports en nutriments au lac Bromont.

Projet ambitieux, non seulement parce que nécessitant l'étude d'un lac dans son ensemble, de ses tributaires et de son bassin

versant, mais aussi parce qu'il implique de poser un regard sur les sources et les causes anthropiques des apports en nutriments. Ceci interpelle ainsi les utilisateurs du territoire : agriculteurs, compagnie de sports d'hiver (ski), mais aussi citoyens et municipalité.

Dans un tel contexte, la tâche de coordination du projet était de divers ordres et a varié dans le temps:

- Dans un premier temps, un soutien au groupe, dans la définition d'objectifs qui seraient à leur portée et à celle des professeurs partenaires à l'entente.
- Par la suite, l'intégration de la municipalité comme observateur au comité d'encadrement du projet, étant donné son rôle incontournable dans la gestion du territoire et sa responsabilité dans la définition et l'application de certaines réglementations; cette intégration a conduit à un engagement financier de 4 ans de la part de la municipalité pour la poursuite de la recherche et, récemment, à l'achat d'un échantillonneur en continu d'une valeur de 9 000 \$.
- Le maintien du soutien aux objectifs de l'ACBVLB à travers un 2^e projet de recherche parallèle qui visait, notamment par la mise sur pied d'un lieu de concertation des principaux acteurs sociaux, économiques et politiques de la région, à élaborer une vision commune de l'avenir du lac.
- Le soutien aux démarches visant à obtenir un apport financier pour la poursuite des recherches au lac Bromont, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lequel a fourni cet apport.
- Le soutien à des activités de diffusion dans le milieu, qui a conduit à la réalisation d'un colloque à Bromont, ouvert aux citoyens de la municipalité et des environs, et où ont été présentés les résultats des études et activités conduites par l'équipe de recherche de l'UQAM, par l'ACBVLB elle-

même et par la municipalité, en regard de la qualité du lac Bromont, ceci en vue d'intégrer les citoyens dans la démarche; annuellement, les professeures et étudiantes et étudiants présentent les résultats de leurs travaux aux membres de l'ACBVLB et aux élues et élus de Bromont.

- À travers ces différentes activités, un soutien aux professeures, ainsi qu'aux très nombreuses étudiantes et étudiants qui ont participé à l'une ou l'autre des études faites au lac Bromont.

Depuis 2006 et encore aujourd'hui, les membres de l'ACBVLB se sont très largement impliqués dans les travaux de recherche, autant dans le soutien logistique que dans leur engagement au sein des comités d'encadrement. Signalons par ailleurs que les professeures ont aussi investi de leurs fonds issus d'autres subventions (FQRNT, CRSNG) dans les projets de recherche au lac Bromont.

Les résultats actuels des recherches

Les recherches effectuées suggèrent que, outre les ruisseaux qui alimentent le lac, les sédiments pourraient représenter une importante source de nutriments pour les algues. L'hypothèse de percolation et ruissellement de nutriments en rives, dus par exemple à des installations sanitaires non fonctionnelles, sera un des objets d'étude cette année. Les résultats soulignent aussi l'importance des conditions atmosphériques (vents, fréquence et puissance des orages) dans la mise en disponibilité des nutriments pour les algues, dans le lac. Concernant la recherche sur les aspects sociopolitiques, la table de concertation mise sur pied a permis l'élaboration d'un plan d'action pour protéger le lac et ses environs.

Les impacts pour la communauté et au niveau académique

Pour la ville de Bromont, ces projets ont conduit à des ajustements à sa

réglementation ou à son application, par exemple concernant les installations sanitaires. Ces projets ont aussi favorisé le développement d'un plan d'action en regard du lac et de ses environs, qui a reçu l'appui du conseil municipal. Du côté académique, ces projets ont contribué à la formation de treize étudiantes et étudiants, dont quatre en ont fait leur sujet de maîtrise, les autres ayant agi comme stagiaires. Le projet a aussi permis la formation de jeunes gradués, qui ont pu développer leurs connaissances dans le cadre d'une collaboration avec un groupe citoyen.



Les poursuites-bâillons, une problématique émergente soumise au SAC

En 2008, le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) a contacté le SAC pour travailler sur le phénomène des poursuites-bâillons, thématique émergente dans la société québécoise. Ce phénomène, très répandu aux États-Unis, est demeuré peu connu au Québec jusqu'à tout récemment. Ces poursuites sont des actions judiciaires intentées contre des individus ou des groupes de pression en vue de les faire taire, en les entraînant dans des procédures juridiques coûteuses dont ils ne peuvent assumer les frais. Ces poursuites ne touchent pas uniquement la personne ou le groupe visé mais toute la population puisque les autres personnes ou groupes auront peur de parler publiquement, de manifester leur désaccord ou de participer aux débats publics.

Lucie Lemonde, professeure au département de sciences juridiques, a commencé à travailler à cette problématique suite à la poursuite en diffamation intentée par la compagnie *American Iron and Metal* contre l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique en 2005. Cette poursuite de 5 millions \$ s'est terminée par une entente hors cour qui a eu pour résultat

de réduire l'AQLPA au silence, ce que la compagnie espérait. Dans le cours Droits et libertés, des étudiants et étudiantes ont été chargés d'un travail de recherche sur ces poursuites à travers le monde. L'information recueillie a permis, à l'hiver 2008, de bâtir une session de formation pour les membres du RQGE dans le cadre du SAC. Elle est devenue l'experte juridique de cette question et à ce titre, elle a donné plusieurs entrevues médiatiques, plusieurs conférences et a publié divers articles. Ces recherches ont permis d'identifier les droits en jeu, de constater les faiblesses des réponses du droit québécois applicable et à proposer des solutions efficaces. Un projet de loi visant à mettre fin à la pratique des poursuites-bâillons a été étudié en commission parlementaire et plusieurs groupes ayant participé à la formation y ont présenté des mémoires, entre autres la Ligue des droits et libertés et le RQGE. La *Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics* a été adoptée en juin 2009; le Québec est la première province à adopter une telle législation.

En décembre 2010, un projet de formation d'envergure a été présenté au ministère de l'Éducation, du Loisir et Sport. La réalisation de cette deuxième phase permettra d'informer les citoyens et citoyennes au sujet de cette loi et des enjeux de droits fondamentaux soulevés par ces poursuites, la liberté d'expression, le droit à la réputation, le droit à l'information, le droit à l'égalité de tous devant la justice, etc. Le projet s'adresse aux groupes membres du RQGE et de la Ligue des droits et libertés et à la population en général, avec une attention particulière aux personnes ou groupes aux prises avec de telles poursuites ; un guide de survie sera préparé à leur intention. Un deuxième objectif du projet est la mise en réseau de personnes ressources à travers le

Québec qui pourront mettre leurs connaissances en commun pour faire front contre ces poursuites.



Colloque commémoratif sur les 20 ans de la tuerie de l'École Polytechnique

Le passage d'une mémoire collective culpabilisant les féministes à une mémoire des résistances face au féminisme

Bouleversant le monde entier par un acte d'une violence inouïe, le 6 décembre 1989 un homme assassine 14 femmes «parce qu'elles n'étaient pas à leur place à l'École Polytechnique». À travers elles, il vise les féministes qui lui auraient «toujours gâché la vie», note-t-il pour motiver sa fureur meurtrière. Pourtant, malgré ce geste aux contours politiques, dans les heures qui suivirent l'événement, les analyses des spécialistes féministes furent marginalisées, voire déconsidérées par les médias qui accusaient les féministes de récupérer l'événement. Certains journalistes poussèrent même leur raisonnement jusqu'à rendre des féministes responsables de la folie du tueur les accusant «d'être allées trop loin». Ce «trop loin» restant flou et jamais clairement identifié empêchant ainsi tout débat de fond.

Vingt ans après la tragédie, il était temps pour la doctorante Mélissa Blais, qui venait de déposer un mémoire en histoire sur la mémoire collective de Polytechnique, de revenir sur le sens de l'événement. Sans difficulté, elle rallie l'IREF et le Service aux collectivités à un projet de colloque d'envergure internationale reliant les milieux de recherche et de pratique. Lyne Kurtzman de l'IREF puis du Service aux collectivités prend la coordination du colloque et, avec Mélissa Blais, elles forment une équipe de travail autour de Francis Dupuis-Déri du département de science politique – également à l'origine du projet – de Dominique Payette du département

d'information et de communication de l'Université Laval et de Michèle Asselin, présidente de la Fédération de femmes du Québec à ce moment-là.

Avec le soutien d'une étudiante en science politique, l'équipe coordonne une levée de fonds de près de 70 000 \$ pour pouvoir organiser le colloque et lui donner le rayonnement souhaité. Entre-temps le CRSH avait recommandé positivement le projet, mais sans attribution de subsides. Le gouvernement québécois (plusieurs ministères) et différents syndicats ont apporté une aide substantielle et des personnes de tous milieux ont fait des dons individuels. Les services internes ont participé à l'organisation : Service des communications, Service de la prévention et de la sécurité, Service de l'audiovisuel, École supérieure de théâtre et Fondation de l'UQAM. Leur collaboration fut remarquable.

Le colloque s'est déroulé à l'UQAM les 4, 5 et 6 décembre 2009. Cinq cents participants et participantes de 10 pays à travers le monde issus des milieux académique, communautaire, institutionnel y ont assisté. Il a fallu gérer des changements de salle de dernière minute pour satisfaire cette assistance imposante. Soixante-dix présentations se répartissaient en quatre axes : 1) la mémoire collective de la tuerie; 2) ses impacts sur le mouvement des femmes; 3) les violences contre les femmes et les féministes; 4) le renouvellement de l'action contre ces violences. Outre les conférences, ateliers, expositions, projections diverses, trois tables rondes en salle plénière étaient organisées de manière à centrer le débat sur le sens particulier de la tragédie de Polytechnique. Il s'agissait de favoriser une réflexion permettant le passage d'une mémoire collective culpabilisant les féministes à une mémoire des résistances face au féminisme.

Parmi les moments de réflexion les plus fructueux concernant la mémoire collective,

une conférence questionnait la nature même de l'acte meurtrier en montrant comment, en tous points, la tuerie de Polytechnique correspond aux attributs et procédés d'un acte terroriste qui utilise des cibles primaires (ici les jeunes victimes étudiant dans un domaine non traditionnel) pour créer la terreur auprès de cibles secondaires (ici les féministes)¹⁷. Comprendre sous cet angle non abordé à ce jour le geste de Marc Lépine sert à prendre conscience des peurs collectives puissantes qu'il a induites parmi les groupes féministes en l'occurrence, et de privilégier des moyens afin de pouvoir les surmonter.

D'autres propositions novatrices sont venues des discussions consacrées aux mouvements antiféministes et masculinistes qui gagnent en assurance depuis Polytechnique, selon plusieurs hypothèses. Le SAC y a donné suite en mettant aussitôt en branle des recherches dans le cadre d'un partenariat avec le Regroupement des Centres de femmes du Québec (70 centres de femmes) sur les discours antiféministes, l'étendue des attaques antiféministes au Québec et les pistes d'intervention possibles. Cette question de l'antiféminisme se construit peu à peu comme un champ de recherche à l'UQAM sous la responsabilité du chercheur Francis Dupuis-Déri, qui a aussi pour projet de créer un Observatoire sur l'antiféminisme.

Le colloque a connu également de nombreuses répercussions sur la place publique. Un effet direct concerne le masculiniste Jean-Claude Rochefort – dont le site personnel *Marc Lépine Blogspot* faisait l'apologie du tueur de Polytechnique et incitait à la violence contre les féministes – qui a été accusé de menaces de mort à l'endroit des femmes à la suite du colloque. Il fait face également à une accusation de

¹⁷ Communication prononcée par Dominique Payette, chercheure en communication et information publique à l'Université Laval.

possession illégale d'arme à feu. Il faut noter que le colloque a été bien couvert par les journalistes qui, tout en rappelant les faits survenus il y a 20 ans, les ont mis en lumière à l'aide des théories des chercheurs-es. Le Service des communications de l'UQAM, qui a assuré avec efficacité les relations de presse, a relevé un total de 72 parutions relatives au colloque, ce qui dénote une visibilité médiatique exceptionnelle pour ce genre d'événements.

Le colloque a permis un réel partage des connaissances. Les points de vue des universitaires (histoire, communications, éthique, psychologie, philosophie, science politique, sociologie et travail social), mais aussi ceux des groupes sur le terrain ont été entendus. Les présidences des nombreux panels étaient assurées par des professeurs membres de l'IREF et des partenaires du Service aux collectivités à qui des consignes de sécurité précises avaient été données. De plus, une attention particulière ayant été accordée à la participation étudiante. Une vingtaine d'étudiants-es, qui n'avaient de Polytechnique que des souvenirs d'enfance ou d'adolescence flous, se sont impliqués à fond dans l'organisation. Certains ont participé aux échanges en plénière en exprimant leur reconnaissance envers les organisateurs-trices du colloque. Il est à souligner qu'un surplus au budget résultant de résultats d'inscriptions imprévus servira à des bourses d'études de 2^e et 3^e cycles sur la violence contre les femmes et l'antiféminisme. Ces bourses seront attribuées par l'IREF et le Service aux collectivités.

La cérémonie d'ouverture du colloque sera rediffusée au Canal Savoir au cours de l'automne 2010 et deux plates-formes de textes sont en préparation, une publication à caractère scientifique et une autre «grand public». Il s'agit d'un numéro spécial des Ateliers de l'éthique de l'Université de Montréal et d'un ouvrage aux Éditions du remue-ménage. Pour plusieurs universitaires

et intervenantes et intervenants, l'analyse de la tragédie de Polytechnique ne fait que commencer...